



HAL
open science

Vers une certification MASE à plus grande échelle ?

Lucie Goislard

► **To cite this version:**

Lucie Goislard. Vers une certification MASE à plus grande échelle ?. Sciences du Vivant [q-bio]. 2020. dumas-04101124

HAL Id: dumas-04101124

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04101124v1>

Submitted on 19 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

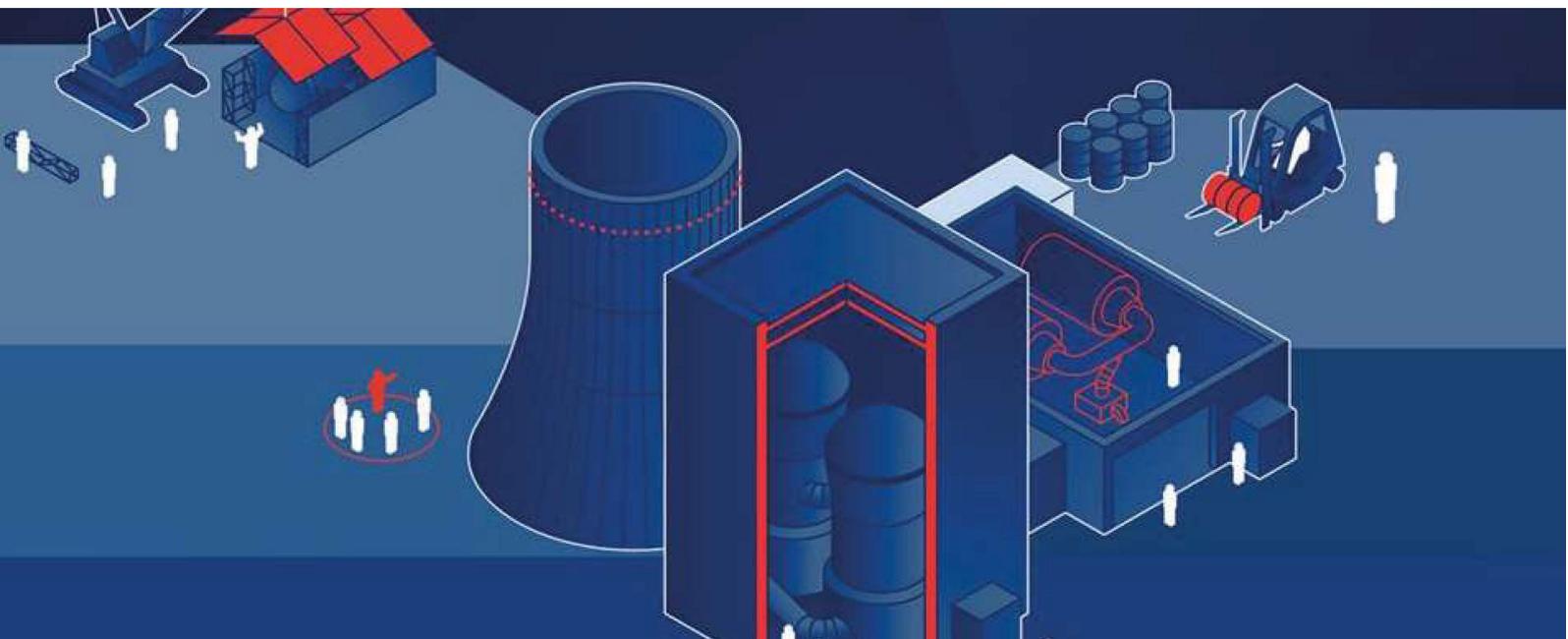
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Mémoire Master 2

Parcours : RISQUES PROFESSIONNELS ET INDUSTRIELS
Année Universitaire 2019-2020



Vers une certification MASE à plus grande échelle ?

par Lucie GOISLARD

Une alternance encadrée par :

Tuteur Entreprise : Guillaume PESSIOT | Tuteur Universitaire : Cyril PUJOL



Entreprise : ONET Technologies CN

Adresse : 36 Boulevard de l'Océan - BP137 - 13273 MARSEILLE Cedex 09

	Nom	Date	Visa
Rédacteur / Alternant	Lucie GOISLARD	10/08/2020	
Approbateur / Tuteur Entreprise	Guillaume PESSIOT	10/08/2020	

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord l'entreprise ONET Technologies CN de m'avoir permis de reprendre les études ; m'offrant ainsi la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle très enrichissante.

Je remercie tout particulièrement mon tuteur entreprise, Guillaume PESSIOT, responsable de la cellule Santé, Sécurité et Radioprotection (2SR) pour ses conseils et ses encouragements. Je remercie également l'ensemble de mes collègues de la cellule 2SR pour leur sympathie et leur soutien.

Enfin je n'oublie pas de remercier mon tuteur universitaire, Cyril PUJOL, pour son accompagnement.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	2
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	4
1. INTRODUCTION.....	5
2. PRESENTATION D'ONET TECHNOLOGIES.....	6
2.1. GROUPE ONET TECHNOLOGIES.....	6
2.2. DIRECTION DES SERVICES NUCLEAIRES ET CONTROLES NON DESTRUCTIFS.....	7
2.2.1. ANTENNE CND INDUSTRIE.....	8
2.2.2. ANTENNE DE SP3C.....	8
2.3. DIRECTION Q3SER.....	8
2.4. CELLULE 2SR (SANTE, SECURITE, RADIOPROTECTION).....	9
3. DEFINITION DU PROJET.....	10
3.1. CONTEXTE.....	10
3.2. OBJECTIFS.....	11
3.3. QU'EST-CE QU'UN SYSTEME DE MANAGEMENT ?.....	11
3.4. LE REFERENTIEL MASE.....	13
3.4.1. ASSOCIATION MASE-UIC.....	13
3.4.2. LES 5 AXES MAJEURS DU MASE.....	14
3.4.3. PROCESSUS DE CERTIFICATION.....	15
3.4.4. POURQUOI LE MASE ?.....	15
4. ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE SUR SP3C ET CND INDUSTRIE.....	16
4.1. SITUATION EN ANTENNES.....	16
4.1.1. « ETAT DES LIEUX » SP3C.....	16
4.1.2. « ETAT DES LIEUX » CND INDUSTRIE.....	16
4.2. ANALYSE DU SYSTEME DE MANAGEMENT SSE (SP3C ET CND INDUSTRIE).....	17
4.3. EVALUATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT SSE.....	22
5. PASE COMMUN ET PREPARATION DE L'AUDIT DE RENOUVELLEMENT MASE.....	23
5.1. REDACTION DU PASE COMMUN.....	23
5.1.1. CONTEXTE.....	23
5.1.2. REDACTION DU PASE.....	24
5.2. RENOUVELLEMENT MASE SUR CND INDUSTRIE.....	25
5.3. MISSION ANNEXE : GESTION DOCUMENTAIRE.....	26
5.4. MISSION ANNEXE : CRÉATION D'UNE CHECKLIST D'ADÉQUATION.....	28
5.5. MISSION ANNEXE : AUDIT INTERNE MASE – CND INDUSTRIE.....	28
6. EST-IL ENVISAGEABLE D'ETENDRE NOTRE CERTIFICATION MASE A L'ECHELLE DE TOUTE LA DSN & CND ?	29

6.1. SITUATION AU SIEGE SOCIAL DE LA DSN & CND	29
6.2. AUDIT INITIAL DE POSITIONNEMENT DSN & CND.....	30
6.3. AXES D'AMELIORATION ET PLAN D' ACTIONS	32
6.3.1. AXES D'AMELIORATION COMMUNS.....	32
6.3.2. AXES D'AMELIORATION SPECIFIQUES DSN & CND.....	35
7. CONCLUSION	38
8. BILAN PERSONNEL.....	39
9. ABREVIATIONS.....	40
10. BIBLIOGRAPHIE.....	41
11. ANNEXES.....	41
11.1. MARQUES COMMERCIALES DU GROUPE ONET.....	41
11.2. ONET TECHNOLOGIES EN QUELQUES CHIFFRES (2017).....	42
11.3. ORGANIGRAMME D'ONET TECHNOLOGIES	43
11.4. POLITIQUE ONET TECHNOLOGIES 2020	44
11.5. MISSIONS CELLULE 2SR	49
11.6. AUDIT INITIAL DE POSITIONNEMENT DSN & CND.....	50
RÉSUMÉ	75
ABSTRACT.....	75

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 - Domaines d'activité d'Onet Technologies	6
Figure 2 - Boucle PDCA	12
Figure 3 - "Boucle PDCA" adaptée à la mise en place d'un système de management SSE	13
Figure 4 – Points forts et faibles du système de management SSE sur SP3C et CND Industrie.	18
Figure 5 - Matrice SWOT.....	22
Figure 6 - Pyramide documentaire	24

Liste des Tableaux

Tableau 1 - Principaux référentiels de management des risques professionnels.....	12
Tableau 2 - Extrait du plan d'action de gestion documentaire à date du 30/06/2020	27
Tableau 3 - Extrait "checklist d'adéquation"	28
Tableau 4 - Règle de cotation points V et VD	30
Tableau 5 - Résultat de l'audit initial de positionnement DSN & CND.....	31
Tableau 6 - Actions d'améliorations communes	34
Tableau 7 - Actions d'amélioration spécifiques DSN & CND	37

1. INTRODUCTION

Tout employeur est aujourd'hui confronté à des préoccupations grandissantes en termes de santé et sécurité au travail ; bien au-delà de ses obligations légales. Il est en effet primordial pour tout salarié de disposer de conditions de travail lui permettant d'assurer sa santé ainsi que sa sécurité.

La santé est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme étant « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Les enjeux de la sécurité au sein d'une entreprise ne se limitent pas à l'aspect social et humain mais touchent également les aspects économique (coûts directs et indirects des accidents de travail et maladies professionnelles), image de la société, commercial (attribution de marchés si entreprise extérieure), réglementaire (respect du code du travail, règles APSAD, normes, réglementation spécifique transport, etc.), juridique, pérennité de l'entreprise.

Des études montrent que les secteurs ayant un manque de connaissance des rôles et responsabilités en santé-sécurité au travail présentent généralement une fréquence d'accident plus grande (INRS)¹ [1][1]. L'employeur est tenu d'organiser la prévention au sein de son entreprise en mettant en œuvre un système de management et en définissant les fonctions concernées et notamment leurs rôles et responsabilités.

Plusieurs normes et référentiels existent sur la mise en place d'un système de management que ce soit sur les domaines de la qualité (ISO 9001), santé-sécurité au travail (OHSAS 18001 remplacé par l'ISO 45001 / MASE), environnement (ISO 14001 / MASE), etc.

La mise en place d'un système selon ces normes et référentiels est soumise à un audit et une certification est délivrée lorsque le système de management mis en place est efficient.

Dans ce contexte, la société ONET Technologies possède déjà une certification MASE sur deux de ces antennes. Cette certification est indispensable afin de pouvoir travailler chez les entreprises utilisatrices adhérentes au MASE. Un accord établi récemment entre l'association MASE-UIC et EDF pose désormais la question de la mise en place d'une certification MASE à plus grande échelle au sein de la Direction des Services Nucléaires et CND ?

¹ INRS, ED 6141 « Santé et sécurité au travail : qui fait quoi ? », p.5.

2. PRESENTATION D'ONET TECHNOLOGIES

2.1. GROUPE ONET TECHNOLOGIES

Onet Technologies est une société du Groupe Onet. Les différentes marques commerciales du groupe Onet sont présentées en annexe 11.1.

L'organisation d'Onet Technologies repose sur la Présidence, des Directions Supports ainsi qu'une Direction des Opérations qui s'appuie sur trois Directions Opérationnelles :

- Direction Services Nucléaires & CND (DSN & CND) et Direction des Systèmes Industriels Complexes (DSC) – Activité réacteur,
- Direction Démantèlement Déchets Amiante (DDA) et Direction Système Industriels Complexes (DSC) – Activité Installation du cycle,
- Direction Exploitation et Formation (DEF).

Ainsi que deux directions transverses :

- Direction Technique (DT),
- Direction Commerciale (DC).

Nota : l'activité réacteur de la DSC a été intégrée au périmètre de la DSN & CND en début d'année 2020. Néanmoins, à l'heure actuelle la cellule 2SR n'intervient que sur le périmètre DSN & CND tant qu'aucune organisation n'est définie. Ce mémoire porte donc uniquement sur le périmètre DSN & CND.

Onet Technologies propose des solutions et services dans les domaines suivants :

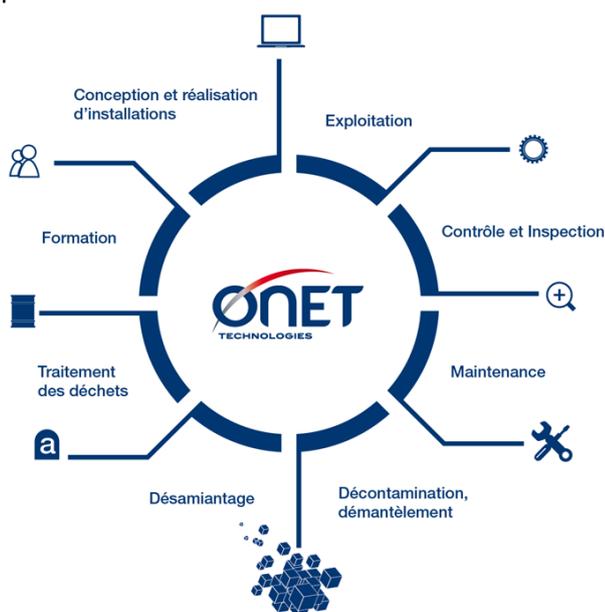


Figure 1 - Domaines d'activité d'Onet Technologies

Une présentation d'Onet Technologies en quelques chiffres clés est en annexe 0.

Onet Technologies est certifié ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 sur toutes les entités juridiques d'Onet Technologies et toutes les activités.

L'entreprise est également certifiée CEFRI E, CEFRI F et CEFRI R.

L'organigramme d'Onet Technologies est donné en annexe 0.

2.2. DIRECTION DES SERVICES NUCLEAIRES ET CONTROLES NON DESTRUCTIFS

La Direction des Services Nucléaires et Contrôle Non Destructif (DSN & CND) est spécialisée dans les domaines des interventions de services, de maintenance, de travaux de modification, d'inspections, sur des installations nucléaires ; qu'il s'agisse des réacteurs de puissance, des installations du cycle du combustible ou d'autres types d'installations nucléaires. A travers ses activités de CND, elle intervient sur certains secteurs industriels ciblés.

La Direction SN & CND se compose de trois activités distinctes :

- Réalisations & Modification,
- Maintenance Spécialisée,
- Inspections.



La DSN & CND propose des prestations intégrées depuis la conception de l'intervention jusqu'à sa réalisation avec un savoir-faire particulier dans la conduite de chantiers multi-métiers. On peut notamment citer les interventions PIGVs (Prestation Intégrée des Générateurs de Vapeur côté Secondaire), remplacement des cannes chauffantes, et plongées en milieu nucléaire pour lesquelles la DSN & CND est reconnue en ingénierie de maintenance, en développement d'outillages spécialisés, en soudage et équipements sous pression.

La DSN & CND possède deux antennes en plus du siège social situé à Marseille :

- L'antenne CND Industrie (Vénissieux/Istres),
- L'antenne de Saint-Paul-Trois-Châteaux (SP3C).

2.2.1. Antenne CND Industrie

L'antenne CND Industrie réalise des contrôles dans nos locaux (atelier ou bunker) ou dans les ateliers des clients (tuyauteurs et chaudronniers) mais également sur des sites pétrochimiques et sur ITER. Les méthodes de contrôles sont diverses : Radiographie, Ressuage, Magnétoscopie, Visuel, Ultrasons, etc.

Effectifs : 35 personnes.

MASE : certification pour 1 an.

2.2.2. Antenne de SP3C

L'antenne de Saint-Paul-Trois Châteaux réalise des activités de maintenance préventive et/ou corrective sur les sites nucléaires et les industries situés dans un rayon de 100 km autour de l'établissement ainsi que la réalisation de travaux chaudronnés à l'atelier pouvant être accompagné du montage sur sites.

Effectifs : 60 personnes.

MASE : certification pour 3 ans.

2.3. DIRECTION Q3SER

La direction Q3SER (Qualité, Sécurité, Santé, Sûreté, Environnement, Radioprotection) est directement rattachée à la direction générale d'Onet Technologies (cf. annexe 0).

Elle est en charge d'assurer le pilotage et la gestion du management de la qualité, de la sécurité, de la santé, de la sûreté, de l'environnement et de la radioprotection et de contribuer à l'amélioration continue d'Onet Technologies.

La Direction Q3SER définit avec la présidence la politique (cf. annexe 11.4) et les objectifs en matière Q3SER. Ces objectifs sont ensuite déclinés par direction opérationnelle.

Toutes les fonctions Q3SER dans les différentes Directions Opérationnelles sont rattachées fonctionnellement à la direction Q3SER. C'est notamment le cas de la cellule 2SR à la DSN & CND.

2.4. CELLULE 2SR (SANTE, SECURITE, RADIOPROTECTION)

Intégrée au sein de l'entité opérationnelle DSN & CND, la cellule 2SR est spécialisée dans les domaines de la santé, la sécurité et la radioprotection. Elle est dirigée par un responsable directement subordonné au directeur adjoint de la DSN & CND.

Depuis l'appel d'offre jusqu'à la clôture du contrat, la cellule 2SR est sollicitée au travers l'ensemble des activités de la DSN & CND (travaux de maintenance, d'inspection et de modification sur des installations industrielles (nucléaires ou non).

La cellule 2SR est organisée en trois pôles :

- Pôle « Gestion des opérations »,
- Pôle « Conception et amélioration continue »,
- Pôle « Système et gestion des évènements ».

Chaque pôle est piloté par deux personnes. Les actions détaillées de chaque pôle sont présentées en annexe 11.5.

De manière générale, la cellule 2SR est en charge de la prévention des risques à tous les stades d'un projet.

Je travaille au sein de la cellule 2SR depuis 6 ans et depuis peu j'appartiens au pôle « système et gestion des évènements ». Nous sommes garants du système santé-sécurité et radioprotection sur les aspects documentaires et certifications (audits) ainsi que du traitement des évènements sécurité.

3. DEFINITION DU PROJET

3.1. CONTEXTE

« Un accord établi récemment entre l'association MASE-UIC et EDF pose désormais la question de la mise en place d'une certification MASE à plus grande échelle ? »

Nous pouvons imaginer que suite à cet accord passé entre le MASE-UIC et EDF, une certification MASE puisse devenir obligatoire dans l'attribution de marchés dans les années à venir.

Il est important de noter que la Direction des Services Nucléaires et CND réalise près de 75% de son chiffre d'affaire via la branche nucléaire de EDF. Ces activités sont essentielles pour notre société et nos emplois. Selon cette hypothèse, il serait donc nécessaire d'obtenir la certification MASE.

Nous pouvons également imaginer qu'une certification MASE puisse devenir un nouveau critère de mieux-disance. En effet, les clients sont de plus en plus regardants sur les indicateurs santé-sécurité des entreprises. De mauvais chiffres sont parfois des signaux faibles quant à la prise en compte des risques. Un donneur ordre privilégiera alors une entreprise dont les indicateurs santé-sécurité sont bons. Il pourra en être de même entre deux entreprises, l'une ayant mis en place un système de management SSE et ayant une certification MASE et l'autre non.

Dans ce cas, une certification MASE pourrait être perçue comme un « bonus / plus-value » pour la DSN & CND.

La direction ne s'étant pas encore positionnée sur sa volonté ou non d'aller vers la mise en place d'un système de management santé, sécurité, environnement permettant l'obtention d'une certification MASE ; nous souhaitons au travers de ce projet permettre à la direction de se projeter.

Dans ce contexte, et ne sachant pas encore quelle sera la finalité de cet accord entre le MASE-UIC et EDF, nous faisons le choix d'étudier la faisabilité d'étendre notre certification MASE à l'échelle de toute la Direction des Services Nucléaires et CND.

Sommes-nous capable dans l'organisation actuelle d'obtenir une certification MASE ? Quelles actions d'améliorations pourraient nous permettre d'y arriver ? Quelles modifications doit-on apporter à notre organisation ?

Ce sont toutes ces questions auxquelles nous allons tenter de répondre à travers ce projet.

3.2. OBJECTIFS

Au sein de la DSN & CND, deux de nos antennes ont déjà mis en place un système de management SSE et sont certifiées par le MASE. Ces deux antennes ont travaillé distinctement et mis en place leur propre système retranscrit au travers un Plan d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise ; dit PASE.

L'idée d'étendre la certification MASE à toute la DSN & CND implique avant tout une mutualisation des systèmes de nos antennes. C'est donc l'un de mes premiers objectifs à savoir la mutualisation des PASE existants en un PASE commun.

Le second objectif de ce projet est l'étude de la faisabilité d'une certification MASE à plus grande échelle. Afin de le mener à bien, j'ai identifié plusieurs étapes clés :

- Analyse de la situation existante,
- Réalisation d'un audit initial MASE de positionnement à l'échelle de la DSN & CND,
- Identification des actions d'amélioration au travers un plan d'actions.

En parallèle de ces objectifs, j'ai également pu travailler au cours de l'année sur la préparation des audits MASE et CEFRI ainsi que sur la gestion documentaire (création ou mise à jour documentaire).

3.3. QU'EST-CE QU'UN SYSTEME DE MANAGEMENT ?

Le système international ISO (Organisation Internationale de Normalisation) définit un système de management comme étant l'ensemble des processus par lesquels un organisme gère les éléments corrélés ou en interaction de ses activités afin d'atteindre ses objectifs.

Les objectifs peuvent viser différents résultats à atteindre tels que la qualité des produits ou services, la performance environnementale, la santé et la sécurité au travail et d'autres domaines.

Cette définition me paraissant un peu abstraite j'ai cherché à définir de façon plus simple ce qu'est un système de management de la santé-sécurité au travail.

Après quelques recherches dans mes cours de master PRNT et questions posées au service qualité en interne, j'ai pu définir le système de management de la santé-sécurité au travail (SMSST) comme étant une partie d'un système global qui facilite le management des risques associés aux activités de l'entreprise relatifs à la santé et à la sécurité au travail.

Le SMSST comprend l'organisation, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les processus, et les moyens nécessaires pour développer, mettre en œuvre, réaliser, revoir et tenir à jour la politique de l'organisme en matière de santé et de sécurité au travail.

Il existe différents systèmes de management de la sécurité au travail ; les principaux référentiels peuvent être regroupés dans le tableau suivant :

Référentiel	Entreprise concernée	Obligatoire	Cible	Certifiable
ISO 45001	Toutes les entreprises	Non	Risques professionnels	Oui, par un organisme COFRAC
MASE-UIC	Entreprises sous-traitantes	Imposé par les entreprises utilisatrices SEVESO seuil haut	Risques professionnels, coactivité, environnement	Oui, uniquement par un organisme validé par l'association MASE
SGS (Système de la Gestion de la Sécurité)	Entreprise SEVESO seuil haut	Oui car réglementaire	Risques industriels majeurs	Non, mais des audits DREAL
SIES (Système International d'Evaluation de la Sécurité)	Toutes les entreprises	Non	Risques professionnels	Oui, mais uniquement par DNV (Det Norske Veritas)

Tableau 1 - Principaux référentiels de management des risques professionnels

Nota : La certification MASE est demandée aux entreprises intervenant sur les sites SEVESO seuil haut de France Chimie suite à un accord de branche.

De manière générale, les entreprises n'ont pas d'obligation légale à mettre en place des systèmes de management (le code du travail ne l'exige pas). Néanmoins ces derniers permettent avant tout l'amélioration continue des performances en santé-sécurité au travail selon la boucle PDCA « Plan, Do, Check, Act ».



Figure 2 - Boucle PDCA

La boucle PDCA peut être adaptée davantage à la mise en place d'un système de management en santé, sécurité au travail et environnement.

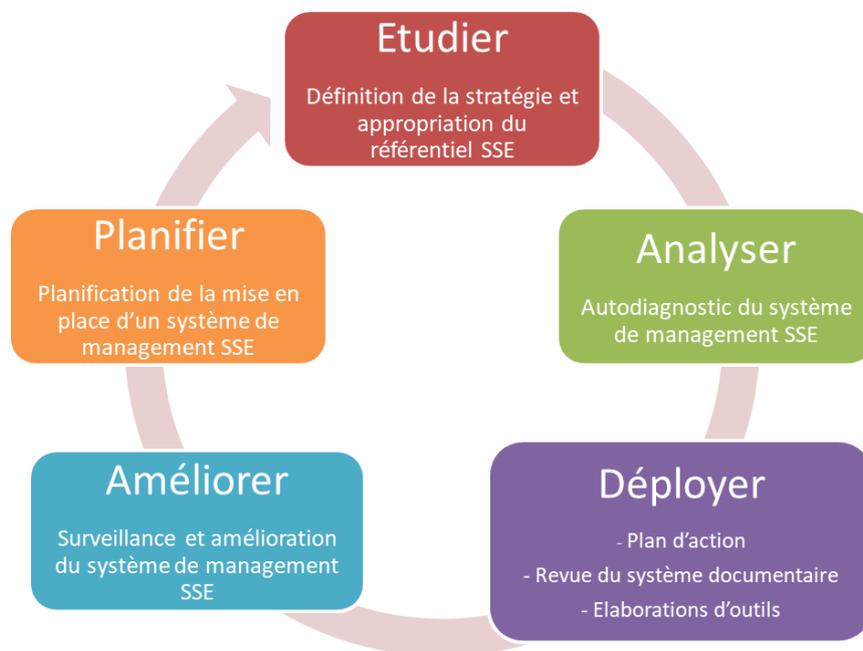


Figure 3 - "Boucle PDCA" adaptée à la mise en place d'un système de management SSE

Au travers de ce projet, les étapes « étudier, analyser » seront mises en œuvre. L'étape du déploiement portera quant à elle à la mise en place d'un plan d'action. En effet, aucun déploiement ne sera réalisé sans l'aval de la direction.

3.4. LE REFERENTIEL MASE

Dans le cadre de mon étude, j'ai commencé par m'approprier les exigences du Manuel d'Amélioration de la Sécurité des Entreprise. Il était indispensable d'avoir une bonne connaissance de ce référentiel pour mener à bien le projet.

3.4.1. Association MASE-UIC

Créé en France au début des années 1990, le MASE est un système géré par les entreprises qui œuvre pour développer la culture de prévention SSE (Santé, Sécurité, Environnement). Il s'appuie sur un réseau d'associations loi 1901, sans but lucratif.

Depuis 2007, France Chimie est le partenaire majeur du MASE et devient le système commun MASE-UIC.

Le système commun MASE-UIC a pour but de proposer une démarche de progrès sans distinction d'activité ou de secteur industriel. Elle vise à aider les adhérents à :

- Améliorer la Sécurité, la Santé au travail et l'Environnement (SSE) au travers d'un système de management adapté à l'entreprise,
- Améliorer les conditions d'intervention des salariés,
- Mieux gérer les risques liés à la coactivité entre les entreprises utilisatrices (EU) et les entreprises extérieures (EE),
- Créer un langage commun entre EU et EE.

Avec plus de 5000 entreprises adhérentes, le MASE est aujourd'hui la première certification en matière de SSE en France.

3.4.2. Les 5 axes majeurs du MASE

Le référentiel MASE permet aux entreprises de mieux structurer leur démarche SSE en déployant les 5 axes du référentiel :

1) **Engagement de la direction**

L'objectif est de définir l'organisation en matière de SSE.

Mots-clés : Politique, documentation, animation.

2) **Compétences et qualifications professionnelles**

L'objectif est de transmettre à tous les salariés le « savoir, le « savoir-faire » et le « savoir-être » nécessaires à la tenue de leur poste de travail.

Mots-clés : savoir, savoir-être, savoir-faire.

3) **Organisation du travail**

L'objectif est de maîtriser les risques SSE lors de la réalisation de tâches, travaux ou prestations.

Mots-clés : analyse de risque SSE, préparation, réalisation, retour d'expérience / bilan.

4) **Efficacité du système de management**

L'objectif est d'évaluer l'efficacité du système de management.

Mots-clés : contrôle, audit, analyse des écarts, actions correctives.

5) **Amélioration continue**

L'objectif est d'améliorer en continu le système de management.

Mots-clés : retour d'expérience / bilans, actions d'amélioration, plan d'action.

3.4.3. Processus de certification

Les étapes d'obtention de la certification système commun MASE/UIC sont les suivantes :



18 mois maximum (ou 12 mois en cas d'échec à la certification)

Dans le cadre du projet, aucune réunion de lancement n'a été initiée. Le but n'étant pas d'obtenir une certification MASE mais d'étudier notre capacité à mettre en place un système de management SSE au sein de toute la DSN & CND.

3.4.4. Pourquoi le MASE ?

Le choix d'avoir une certification MASE sur le CND Industrie est avant tout stratégique et contractuel afin de pouvoir travailler sur les sites pétrochimiques.

Sur l'antenne de SP3C, l'approche est un peu différente puisque nos clients n'imposent pas d'avoir une certification MASE. Le MASE a été choisi dans le but d'améliorer nos performances en matière de prévention des risques.

C'est également dans cette optique que la DSN & CND se place. Le but est de réduire la fréquence et la gravité des accidents du travail par le biais de mesures de prévention. Pour cela, un système de management SSE tel que le MASE est un outil primordial.

Au-delà d'une certification, le MASE est aussi un réseau d'entreprises qui partagent leurs bonnes pratiques, mutualisent des services (veille réglementaire, conférences, supports de prévention, etc.) afin d'atteindre le zéro accident. La certification MASE aide les entreprises à réduire leur accidentologie (taux de fréquence / taux de gravité).

4. ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE SUR SP3C ET CND INDUSTRIE

Avant de démarrer le projet, il est important de bien analyser la situation existante en matière de management SSE en antennes ainsi qu'au siège social (cf. paragraphes 6.1 et 6.2). C'est pourquoi je me suis posée différentes questions :

« *Quelle est notre organisation ? Notre système de management SSE est-il efficient en antennes ? Quelles sont les difficultés et problématiques rencontrées ? Quelles sont les forces et faiblesses du système de management SSE actuel ?* »

4.1. SITUATION EN ANTENNES

4.1.1. « Etat des lieux » SP3C

L'agence de SP3C est certifiée MASE depuis 2013. Lors de l'audit initial, l'antenne de SP3C a obtenu la certification MASE pour 3 ans sans aucun écart majeur identifié. En 2016 et 2019, les audits de renouvellements permettent de conserver la certification MASE pour 3 ans jusqu'en avril 2022.

Le système de management SSE a été mis en œuvre par la correspondante de la cellule 2SR sur SP3C et le pilote de façon autonome depuis 2013. Globalement, les audits de certifications MASE mettent en évidence de nombreux points positifs ainsi que quelques pistes de progrès. Les écarts mineurs relevés lors d'un audit sont tous levés lors de l'audit suivant. Le système vit et évolue au fil des années dans un principe d'amélioration continue malgré les différentes réorganisations. Le personnel de l'antenne de SP3C est impliqué dans la démarche globale et participe activement aux remontées terrains.

En 2019, il y a eu un changement de direction sur SP3C. Le système peut donc être amené à évoluer.

4.1.2. « Etat des lieux » CND Industrie

La partie Applus RTD France (antennes de Vénissieux et du Rove) a été achetée par ONET Technologies en mai 2015, l'entreprise est devenue l'antenne CND Industrie. L'entreprise Applus RTD possédait alors une certification MASE nécessaire à ses activités.

En 2016, une réorganisation importante a été menée par ONET Technologies. De ce fait, l'audit de certification MASE en juillet 2017 sur l'antenne CND Industrie était considéré comme un audit initial.

Le système mis en place en 2017 n'a pas permis d'obtenir la certification MASE. Deux écarts majeurs ont été soulevés lors de l'audit. Après avoir retravaillé sur le système avec l'aide des correspondants 2SR du siège social et un an plus tard en juillet 2018 ; l'antenne CND Industrie obtient la certification MASE pour un an. L'audit de renouvellement, en juillet 2019 permet de prolonger la certification toujours pour un an jusqu'en juillet 2020.

Il est important de noter que la certification « 1 an » ne peut pas être délivrée plus de deux fois consécutives. Autrement dit, le prochain audit de renouvellement sera décisif ; soit la certification MASE est renouvelée pour 3 ans, soit elle sera perdue.

En raison de la pandémie liée au COVID-19, l'audit de renouvellement prévu en juin 2020 n'a pas pu avoir lieu, la certification a été prolongée d'un an.

Plusieurs correspondants 2SR se sont succédés entre 2015 et 2020 avec notamment pour effet de dégrader le pilotage du système de management SSE et la perte de confiance des collaborateurs. Les réorganisations successives ont été défavorables à la bonne efficacité du système MASE notamment sur l'implication du personnel ayant une mauvaise vision de la prévention des risques. On constate également un nombre élevé d'entrée et de sorties du personnel ; dit « turnover ». Cette tendance est nuisible à toute démarche de fond et de synergie collective.

Depuis presque un an, un prestataire extérieur expert en QSE est un soutien au correspondant 2SR nouvellement en charge du système MASE. Cet appui extérieur met en évidence la volonté de la direction d'améliorer la situation.

4.2. ANALYSE DU SYSTEME DE MANAGEMENT SSE (SP3C ET CND INDUSTRIE)

Afin d'analyser plus en détails le système de management SSE sur les périmètres SP3C et CND Industrie, il était important d'identifier les points sur lesquels le système est efficace et les points sur lesquels des axes d'amélioration peuvent être trouvés.

Pour cela, j'ai regroupé les différents aspects positifs et négatifs ; ou autrement dit les forces et les faiblesses du système de management SSE actuel.



Figure 4 – Points forts et faibles du système de management SSE sur SP3C et CND Industrie.

Les différents points forts et faibles sont expliqués plus en détails ci-dessous.

Système documentaire

Le système de management SSE en antenne repose en partie sur le système documentaire ONET Technologies et DSN & CND. Ces documents, modèles et AQ sont parfois trop génériques et difficilement adaptables / applicables aux activités en antenne. C'est pourquoi, plusieurs procédures et AQ sont créées spécifiquement pour SP3C et pour le CND Industrie. La multiplication des documents alourdi et complexifie le système documentaire des agences.

Veille réglementaire

Le système de veille réglementaire actuel n'est pas efficient.

La direction Q3SER est en charge de diffuser tous les nouveaux textes réglementaires aux différentes Directions opérationnelles (dont DSN & CND) regroupés au travers un Excel disponible sur le portail intranet.

Le pôle « système évènement » de la cellule 2SR est ensuite en charge de :

- Evaluer l'applicabilité du texte,
- Diffuser les textes aux périmètres et personnes concernés,
- S'assurer de la conformité réglementaire,

- Si nécessaire, définir des actions de mise en conformité inscrites et suivies dans un plan d'action.

Le fichier Excel qui sert à réaliser la veille réglementaire est source d'erreurs mais aussi très chronophage.

Depuis presque 3 ans, la DSN & CND a initié la démarche pour se doter d'un logiciel d'aide à la VR réalisé par des juristes. Dans un premier temps, cette démarche n'a pas été adoptée par le groupe. Puis, la DQ3SER a décidé de mettre en place un autre logiciel dont nous sommes toujours dans l'attente depuis presque un an (liée au processus achat).

Dans ce cas précis, nous constatons que les lenteurs sont caractéristiques des grands groupes où l'inertie de toute prise de décision est un frein à l'amélioration et/ou au changement.

Suivi du plan d'action

Les nombreuses remontées terrains (visites sécurité, détection de situation dangereuse, etc.) et propositions d'amélioration de la sécurité permettent d'alimenter le plan d'action 2SR. Néanmoins, par manque de temps et/ou de moyens humains, il est parfois difficile de suivre efficacement nos plans d'action. Nous devons trouver un moyen de s'améliorer au risque de perdre la confiance du personnel à l'origine de ces actions. L'implication du personnel sur les remontées terrain pourrait alors s'affaiblir.

Réorganisations successives

La DSN & CND ainsi que les deux agences SP3C et CND Industrie ont été réorganisées à plusieurs reprises au cours des 3 dernières années (changement de direction, réorganisation des activités, turn-over dans l'encadrement, création de poste ou d'une nouvelle ligne hiérarchique, etc.). Ces modifications d'organisation peuvent avoir un impact notamment sur l'engagement de la direction ou l'implication de l'encadrement. De façon plus générale, les réorganisations peuvent aussi avoir un rôle sur la répartition des tâches et responsabilités.

De plus, à chaque changement dans l'organisation, les organigrammes et l'organisation fonctionnelle mettent plusieurs semaines voire mois à être clairement définis. Le dernier changement en date est le rattachement de l'activité réacteur de la DSC à la DSN & CND en fin d'année 2019. Depuis, aucune organisation fonctionnelle n'a pu être définie au sein de la direction comme au sein de la cellule 2SR.

Répartition des rôles

En lien avec les réorganisations successives, le personnel encadrant n'a pas forcément conscience de toutes les tâches et responsabilités qui leur incombent vis-à-vis du système de management SSE. Les notes d'organisation n'existent pas pour tous les services ou bien ne sont pas forcément très à jour. Par ailleurs, il n'existe pas de fiches de poste métier.

Gestion / sélection et évaluation de la sous-traitance

La sélection des sous-traitants ou fournisseurs est réalisée selon le processus du service achat d'ONET Technologies. Lorsque le fournisseur est soumis à des exigences Q3SER, la DQ3SER évalue son système de management sur une base documentaire et si nécessaire lors d'un audit. Ce processus n'intègre pas la cellule 2SR dans l'évaluation des fournisseurs et les antennes CND Industrie et SP3C n'y participent pas.

Par ailleurs, lorsque le fournisseur travaille pour la DSN & CND, des documents qualité permettent d'évaluer ses compétences au travers des fiches de supervision et de la fiche d'évaluation prestataire. Ces fiches sont bien mises en œuvre sur le périmètre DSN & CND mais ne sont pas utilisées sur le CND Industrie et SP3C. Ces fiches font parties du système documentaire DSN & CND et sont donc bien applicables sur tous les périmètres.

En fin d'année, la cellule QE réalise un REX à partir de toutes les fiches d'évaluation prestataire pour le service achats. Ce REX a pour but de sélectionner les meilleurs fournisseurs mais les données ne sont à priori pas exploitées par le service achats

Par ailleurs, le procès-verbal de réception (PVR) inclus dans le « MOD 0-012_Demande d'achats » prévoit une évaluation du fournisseur notamment sur le thème « respect des exigences Q3SE et RP » avec une notation allant de 1 à 5 (1 : inacceptable, 2 : insuffisant, 3 : acceptable, 4 : correct, 5 : bien).

Le PVR est renseigné en fin de prestation par le responsable d'intervention puis il est envoyé au service achats pour valider le paiement. Néanmoins nous ne savons pas quel traitement est fait de la notation du fournisseur par le service achat (géré par ONET Technologies).

Appui de la direction (en revanche manque de moyens)

Les directions du CND Industrie et de SP3C défendent le système de management MASE et leur volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Néanmoins, très peu de moyens sont déployés pour maintenir le cap et soutenir les personnes garantes du système. Malgré tout, la direction du CND Industrie a récemment fait le choix de faire appel à un expert en QSE externe pour épauler temporairement le correspondant 2SR dans la démarche.

Remontées terrain nombreuses, force de proposition du personnel, visites sécurité

Le système de management SSE est doté de modèles et AQ permettant au personnel de transmettre de nombreuses remontées terrains (détection de situation dangereuse, visites sécurité, proposition d'amélioration de la sécurité, etc.). D'un point de vue strictement quantitatif, nous recevons beaucoup de remontées terrain.

Néanmoins elles manquent parfois de pertinence. Afin d'y pallier, le plan de formation prévoit de former le personnel encadrant notamment sur les thèmes « manager la prévention » et « conduite de visite sécurité interactive ».

Revue de direction complète

Sur les antennes CND Industrie et SP3C, une revue de direction a lieu chaque année. Au cours de celle-ci, l'antenne établit un bilan santé, sécurité, environnement, radioprotection et qualité de l'année précédente. A l'issue de la revue de direction, les nouveaux objectifs SSE sont définis ainsi que le budget associé.

J'ai pu observer dans les revues de direction SP3C et CND Industrie des différences notables dans leur présentation respective (ex : calcul budget lié à la prévention des risques, thèmes abordés différents). Les modèles et bases étant différents, il peut se révéler compliquer pour la direction DSN & CND d'établir un comparatif clair entre ces deux périmètres.

Réalisation de causeries

Le personnel encadrant réalise de façon rigoureuse des causeries sur les différentes interventions. Les thèmes abordés sont en lien avec les risques rencontrés sur le chantier. La DQ3SER et la cellule 2SR proposent des supports type « flash sécurité » sur des thèmes d'actualité (ex : travail à la chaleur en été, gestes barrière COVID-19 pendant la pandémie, en lien avec un évènement sécurité ayant eu lieu récemment, etc.) ainsi que des consignes et règles vitales ONET Technologies. Chaque causerie fait l'objet d'un enregistrement suivi par la cellule 2SR.

4.3. EVALUATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT SSE

L'analyse préalable au projet m'a permis d'établir une matrice SWOT permettant d'apprécier le système de management SSE en place à la DSN & CND (SP3C et CND Industrie).

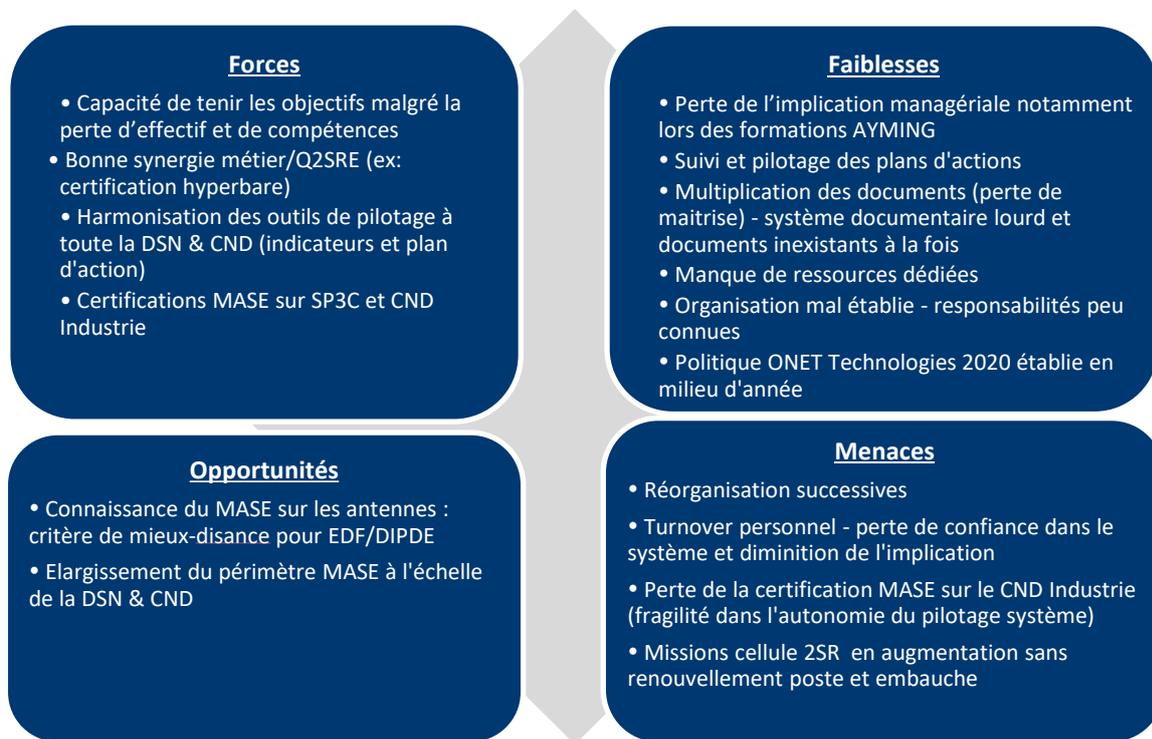


Figure 5 - Matrice SWOT

Nota : la politique ONET Technologies 2020 a tardé à être établie en partie dû à la pandémie de la COVID-19.

5. PASE COMMUN ET PREPARATION DE L'AUDIT DE RENOUVELLEMENT MASE

La préparation de l'audit de renouvellement MASE pour le CND Industrie a commencé en début d'année 2020.

Suite à la pandémie de la COVID-19, l'audit de renouvellement a été reporté d'un an. Pour autant, nous nous devons de poursuivre la préparation et continuer à faire vivre le système et améliorer les points faibles.

5.1. REDACTION DU PASE COMMUN

5.1.1. Contexte

Pour rappel, SP3C et CND Industrie ont mis en place leur propre système retranscrit au travers un Plan d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise ; dit PASE. Il permet de décrire le système de management SSE mis en place afin de répondre au référentiel MASE (décliné selon les 5 axes majeurs du MASE).

Malgré des activités différentes entre SP3C et CND Industrie, leur système de management SSE présente de nombreux points communs puisque les deux antennes font parties de la DSN & CND et d'ONET Technologies CN. En effet, la majeure partie du système documentaire ONET Technologies et DSN & CND est applicable sur les deux périmètres. Il était donc tout à fait envisageable de rédiger un PASE commun.

L'avantage d'un PASE commun est avant tout d'harmoniser les systèmes et bonnes pratiques déjà en place en antenne. Un premier travail avait été mené il y a deux ans sur la mise en place d'outils de pilotage (indicateurs et plans d'action 2SR) communs à toutes les entités de la DSN & CND. A première vue, cette avancée semblait montrer qu'il était possible d'harmoniser les façons de piloter le système sur SP3C, CND Industrie et Marseille DSN & CND. A l'usage, nous nous sommes aperçu en 2020 que le CND Industrie n'utilisait pas ces nouveaux outils de pilotage jugés trop complexes et pas assez efficaces sur leur périmètre.

Les risques d'un PASE commun est donc d'oublier les spécificités liées à chaque périmètre. En ce sens, une vigilance importante est à maintenir et un groupe de travail devra être monté d'ici la fin d'année 2020 pour résoudre la problématique liée aux outils de pilotage.

5.1.2. Rédaction du PASE

Pour réaliser ce travail, j'ai en premier lieu pris connaissance dans le détail des deux PASE ainsi que le système documentaire applicable à l'antenne (procédures et AQ). Cette lecture détaillée m'a permis de mettre en évidence les différences dans la structure du document mais aussi dans l'organisation du système de management. J'ai ensuite pris contact avec les correspondants 2SR en antenne responsables du MASE afin d'échanger sur tous les points divergents entre SP3C et CND Industrie.

Lorsqu'un périmètre maîtrise de façon plus efficace un aspect du MASE, l'objectif du PASE commun est d'amener l'autre périmètre au même niveau notamment en partageant les bonnes pratiques et documents associés à leur système.

Avant et pendant la rédaction du PASE commun, j'ai également dû appréhender et connaître tous les documents du système documentaire applicable aux antennes ayant un lien avec les exigences du MASE.

L'ensemble des documents sont regroupés selon la pyramide documentaire suivante :

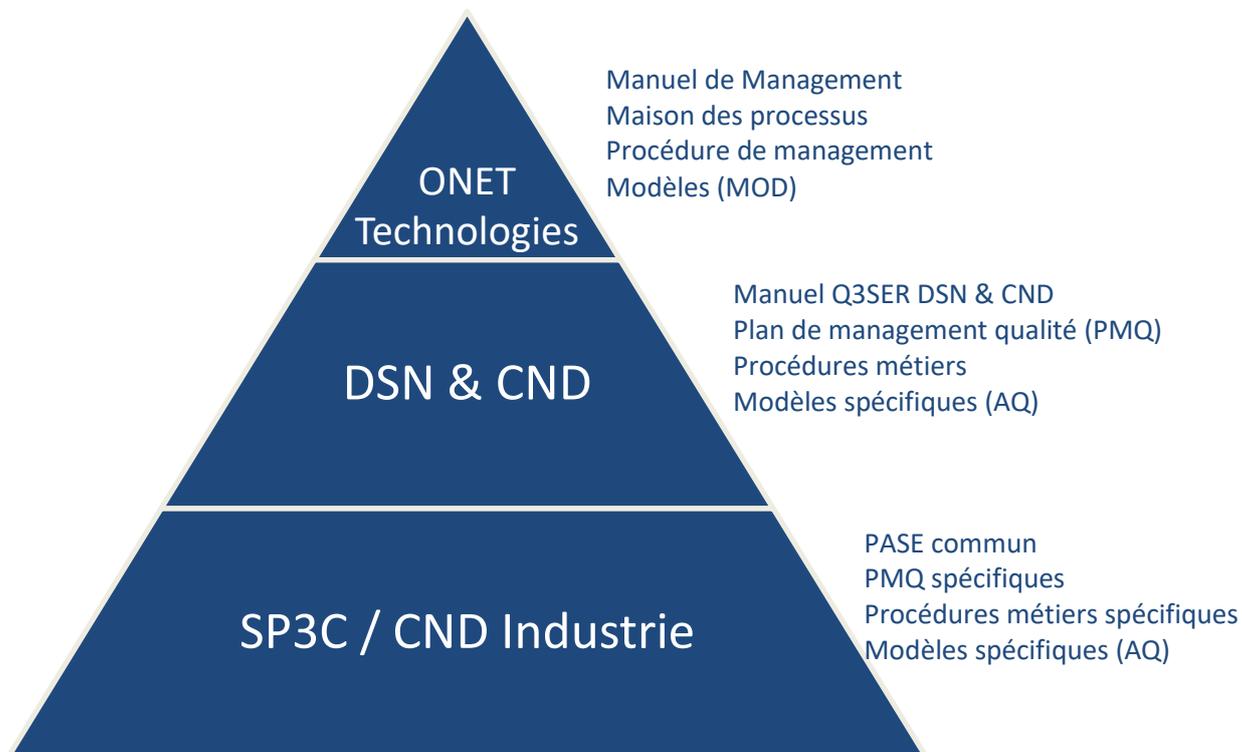


Figure 6 - Pyramide documentaire

Les documents ONET Technologies et DSN & CND sont tous applicables aux antennes SP3C et CND Industrie ; sauf exception expressément écrite dans certaines procédures.

C'est le cas par exemple de la « Procédure de compagnonnage » de la DSN & CND qui est non applicable à l'antenne CND Industrie. Le MASE demande aux employeurs de mettre en place un système de parrainage. Je m'assure donc qu'un document applicable à l'échelle du CND Industrie décrit l'organisation mise en place et qu'elle soit en cohérence avec le PASE. J'ai identifié certaines incohérences entre les différentes procédures que nous avons dû modifier par la suite (plan d'action documentaire et rédaction du PASE commun).

Tout au long de la rédaction, il a fallu s'assurer de la cohérence des documents en lien avec les exigences MASE et le PASE commun. Ce travail a été très long en raison de la multiplication des documents de référence à différents échelons et des exceptions d'applicabilité. En effet, pour une seule exigence MASE peut découler plusieurs documents (procédures ONET Technologies, procédures DSN & CND, différents MOD et AQ DSN & CND, AQ SP3C et AQ CND Industrie).

En parallèle, au fur et à mesure de la rédaction du PASE, j'ai alimenté le plan d'action de gestion documentaire en lien avec le système de management SSE (cf. §5.3).

L'aboutissement de ce travail a été d'avoir réussi à rédiger un PASE commun répondant à l'ensemble des exigences du MASE tout en conservant les spécificités CND Industrie et SP3C lorsqu'une mutualisation totale n'était pas possible.

Fin mai, j'ai soumis le PASE commun à validation auprès des correspondants 2SR en antenne garants du système MASE et responsable de la cellule 2SR. Les derniers commentaires me sont parvenus début juillet et une relecture finale a été réalisée fin juillet.

Il est important de souligner que le PASE commun pourra facilement évoluer si l'on souhaite intégrer le siège social de la DSN & CND.

5.2. RENOUVELLEMENT MASE SUR CND INDUSTRIE

L'audit de renouvellement du MASE sur le périmètre CND Industrie devait initialement avoir lieu en juin 2020. Des réunions hebdomadaires de préparation ont été organisées dès le début d'année 2020.

En raison de la pandémie du COVID-19, l'ensemble des réunions se sont tenues à distance. Chaque réunion était dédiée à un axe majeur du MASE. J'ai participé activement aux réunions.

Les réunions de préparation avaient notamment pour but :

- La levée des écarts mineurs des audits précédents,
- S'assurer de l'application effective du système SSE en place,
- Identifier des actions au plan d'amélioration continue CND Industrie si nécessaire,
- Identifier les points de vigilance dans la rédaction du PASE commun,
- Identifier les mises à jour documentaires à réaliser.

5.3. MISSION ANNEXE : GESTION DOCUMENTAIRE

En parallèle de mes deux objectifs principaux, j'ai mené au cours de l'année un travail de gestion documentaire avec un plan d'action associé. Le but étant d'identifier les documents à mettre à jour et à créer dans le système de management SSE DSN & CND.

Le plan d'action a été établi à partir des exigences MASE, des demandes Q3SER, de la veille réglementaire et de la veille documentaire. Il a été également alimenté en cours de rédaction du PASE commun.

Le pôle « système-événement » piloté par moi-même et Nathan VERHAEGUE a pu travailler au cours de l'année sur l'avancée de ce plan d'action documentaire (DUER, note de gestion des événements sécurité, AQ160, notes d'organisation...).

Un extrait du plan d'action est détaillé ci-dessous.

Ce travail de gestion documentaire se poursuivra au-delà de ce sujet de mémoire.

N° action	Statut	Priorité	Date d'ouverture	Documents d'origine	Référence du document d'origine	Commentaire	Service concerné	Description de l'écart	Description de l'action	Pilote	Acteur 1	Acteur 2	Date échéance / délai	Avancement (%)	Date d'ouverture	Date de clôture réelle	Commentaire
PA - 001	En retard	3	01/01/2019	Demande Q3SER			2SR	Demande de rédaction d'une procédure "Travail en hauteur"	Création procédure "travail en hauteur"	Nathan	Nathan	Lucie	30/05/2020	60%	30/04/2020		Travail en cours non prioritaire.
PA - 002	Soldé	2	23/08/2019	Veille documentaire	C-SRPDSN-NT-092648 -A	Traitement des accidents de travail / note de gestion des événements sécurité	2SR	Le document "traitement des accidents de travail" ref. C-SRPDSN-NT-092648 -A n'est plus à jour et ne concerne que les AT et non les situations dangereuses et/ou accident.	Création "Note de gestion des événements sécurité" (ajout des SD et PA)	Lucie	Lucie	Nathan	30/04/2020	100%	17/02/2020	15/07/2020	Diffusion DSN & CND faite le 15/07/2020
PA - 003	En retard	4	28/08/2019	Veille documentaire		Astreinte RP/sécu	2SR	Il n'existe pas de procédure "Astreinte sécurité" / RP"	Création d'une procédure pour les astreintes RP / sécurité du weekend : (une sorte de mémo : quoi faire ? Docs importants ?)	Nathan	Nathan	Lucie	30/06/2020	0%			
PA - 004	Soldé	2	02/09/2019	Veille documentaire	logigramme AT		2SR	Le logigramme AT et définition n'est pas assez détaillé.	Mise à jour du logigramme.	Lucie	Mathilde	Nathan	30/04/2020	100%	01/11/2019	03/12/2019	Doc annexe à la "note de gestion des événements sécurité"
PA - 005	En retard	2	02/09/2019	Code du travail	articles 4451-52 à 4451-56	exigences réglementaires	2SR	Il n'existe pas d'évaluation individuelle préalable à l'exposition aux rayonnements ionisants + envoi aux médecins du travail + intégration dans une procédure	Création de 4 fiches d'évaluation individuelle préalable à l'exposition aux rayonnements ionisants + envoi aux médecins du travail + intégration dans une procédure	Lucie	Lucie	Nathan	17/02/2020	95%	01/10/2019		Reste à valider
PA - 006	En retard	2	02/09/2019	Code du travail	articles 4451-52 à 4451-56	exigences réglementaires	2SR	Il n'existe pas de procédure expliquant : justification classement des travailleurs (fiches EPI), gestion des expositions, gestion des FIE, gestion personnel sous SISEP, etc.	Création d'une procédure "Gestion des expositions et FIE"	Lucie	Lucie	Nathan	28/02/2020	60%	04/10/2019		Travail toujours en cours.
PA - 007	Soldé	3	02/09/2019	Veille documentaire	AQ160		QE	L'AQ160 n'est pas adapté aux activités.	Mise à jour de l'AQ160.	Séverine	Nathan	Lucie	31/12/2019	100%	07/10/2019	10/12/2019	
PA - 008	En cours	3	02/09/2019	Veille documentaire		Note d'organisation de la cellule sécurité et radioprotection	2SR	La note d'organisation ne correspond plus à l'organisation actuelle et ne prend pas en compte les missions liées à la santé.	Mise à jour de la note d'organisation 2SR	Lucie	Nathan	Lucie	01/12/2020	95%			Dans l'attente de la nouvelle organisation courant septembre 2020 suite au rattachement de l'activité réacteur de la DSC
PA - 009	En retard	4	01/10/2019	Veille documentaire	CN-Q3SER DSN & CND-NTT-111623-FR	Note d'organisation des EPI	2SR	La note ne correspond plus à l'organisation depuis 2019. Intégration des périmètres SP3C et CND Industrie à la note.	Mise à jour de la note d'organisation des EPI.	Lucie	Lucie	Nathan	31/12/2019	95%	27/02/2020		Modification organisation SP3C à intégrer - modification en cours - reste à valider
PA - 010	Soldé	1	01/10/2019	Exigences MASE	MASE		2SR	Il n'existe pas de PASE pour la DSN & CND.	Rédaction d'un PASE commun à SP3C et CND Industrie s'appuyant des PASE existants	Lucie			31/07/2020	100%	01/02/2020	28/07/2020	Validation sous PLM
PA - 011	En cours	3	01/10/2019	Veille documentaire			2SR	Le modèle des plans de prévention n'est plus à jour avec notre organisation.	Mise à jour des plans de prévention	Lucie	Lucie	Nathan / Pierre	30/10/2020	0%			Réunion à organiser début septembre.
PA - 012	En cours	4	01/10/2019	Veille documentaire		consignes de sécurité DSN	2SR	Les consignes de sécurité DSN ne sont plus à jour. Il n'existe pas de recueil des consignes de sécurité.	Mettre à jour les consignes de sécurité DSN & CND. Création d'un recueil.	Lucie	Lucie	Nathan	01/12/2020	0%			
PA - 013	Soldé	1	04/10/2019	Audit hyperbare	CR audit	remarques suite audit certification à l'hyperbarie	2SR	Le DUER n'est pas assez exhaustif sur le risque hyperbare. Ecarts à prendre en compte suite audit pour la certification hyperbarie.	Mise à jour du DUER et prise en compte des écarts de l'audit	Mathilde/Lucie	Lucie	Nathan	01/12/2019	100%	07/10/2019	21/11/2019	
PA - 014	En retard	4	04/10/2019	Veille documentaire		adéquation de levage	2SR	Il n'existe pas de document permettant de réaliser une adéquation de levage en interne.	Création d'un AQ (référence à créer)	Nathan	Nathan	Lucie	28/02/2020	90%	01/11/2019		Relecture à faire + validation + création dans système + mise à disposition sur le portail
PA - 015	En cours	3	01/01/2020	Exigences MASE	CR audit MASE	Ecart mineur audit MASE CND Industrie	2SR	Ecart mineur sur l'analyse des accidents : la méthode de l'analyse des accidents par l'arbre des causes n'est pas suffisamment maîtrisée.	Création d'une procédure analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes	Pierre-Marie	Pierre-Marie	Killian	30/08/2020	95%	01/02/2020		Relecture de la note faite le 12/08/2020. En attente de validation.
PA - 016	Soldé	3	27/01/2020	Exigences MASE	MASE	--> L'intégralité des ces missions (santé, sécurité, environnement) est-elle attribuée à des acteurs de l'entreprise ? --> Ces acteurs ont-ils bien connaissance de leurs missions ?	RH	Il n'est pas clairement défini dans la "note d'organisation de la cellule sécurité et radioprotection" que les missions s'échelonnent aussi à la santé. Il n'existe pas de note d'organisation de la cellule QE. Il n'existe pas de définition des fonctions	création des fiches de postes (RH) / Définition des fonctions DSN & CND	RH			30/12/2020	100%	30/06/2020		Création de la procédure "Définition des fonctions DSN & CND" ref. CN-Q3SER DSN & CND-PRG-122681-FR -A (juin 2020)
PA - 017	En retard	3	27/01/2020	Veille documentaire	C-SRPDSN-NT-090390	Procédure "Travail à la chaleur"	2SR	la procédure travail à la chaleur ne traite que des interventions chez le client EDF mais ne prend pas en compte les autres situations.	Adapter la procédure à tous types d'intervention + utilisation ASTEC	Mathilde	Bastien		30/07/2020	50%			Travail en cours (Mathilde/Bastien)
PA - 018	En retard	2	28/01/2020	Exigences MASE		veille réglementaire	2SR	Notre système de veille réglementaire ne permet pas de faire un état des lieux des exigences réglementaires applicables	Mettre en œuvre le module de veille réglementaire + Faire un état des exigences réglementaires SSE applicables	Guillaume	Lucie	Nathan	30/07/2020	10%	16/06/2020		Conformité réglementaire OK. Dans l'attente du module de VR.
PA - 019	En cours	4	30/04/2020	Code du travail	Article 4515-5	Les opérations de chargement ou de déchargement, font l'objet d'un document écrit, dit « protocole de	2SR	Il n'existe pas de protocole de sécurité lié aux opérations de chargement / déchargement sur Marseille (existant sur SP3C et CND Industrie)	Création d'un AQ commun DSN & CND correspondant au protocole de chargement / déchargement	Lucie	Pierre	Lucie	30/12/2020	10%	01/05/2020		S'appuyer sur l'AQ823 (SP3C) et
PA - 020		2	01/06/2020	Veille documentaire	AQ236	Questionnaire QSER Fournisseurs	2SR	Les coordonnées des correspondants 2SR ne sont plus à jour. Les données demandées ne sont pas toutes pertinentes. AQ236 non mis en œuvre sur la DSN & CND.	Mettre à jour les coordonnées et ne conserver que les données intéressantes / pertinentes. Mettre en œuvre le questionnaire au même titre que la PST : définir une organisation.	Lucie	Lucie	Nathan/Pierre	30/01/2020	0%			
PA - 021	En cours	3	01/07/2020	Veille documentaire	C-MRQSE-NT-052983	Procédure compagnonnage DSN & CND	QE / ZSR	Est-il possible d'intégrer les activités du CND Industrie à la procédure ? Et modifier la procédure "recrutement, compagnonnage, formation, habilitation et surveillance du personnel CND" ref. C-000460-NT-101247		Marjorie / Rémy	Marjorie	Rémy	01/12/2020	0%			
PA - 022	En cours	3	01/07/2020	Veille documentaire	C-000460-NT-101247	Procédure "Recrutement, compagnonnage, formation, habilitation, et surveillance du	QE / ZSR	la durée de compagnonnage n'est pas en cohérence avec les activités et la durée indiquée dans le PASE. cf. action PA - 021	Modifier la procédure sur la partie compagnonnage : MAJ durée ou suppression du paragraphe si intégration dans note DSN & CND (cf. PA-021)	Marjorie / Rémy	Marjorie	Rémy	01/12/2020	0%			
PA - 023	En cours	3	07/07/2020			LDA CND Industrie	2SR	La LDA n'est plus à jour.	Mise à jour de la LDA CND Industrie	Rémy	Killian	Pierre-Marie	01/10/2020	0%			

Tableau 2 - Extrait du plan d'action de gestion documentaire à date du 30/06/2020

5.4. MISSION ANNEXE : CRÉATION D'UNE CHECKLIST D'ADÉQUATION

A la suite des réunions de préparation et des échanges menés, l'idée de créer une checklist d'adéquation entre les exigences MASE et les documents internes correspondants est venue. Le but étant d'avoir à disposition un outil pratique pour le jour de l'audit. Il permettra notamment de trouver rapidement les documents, procédures, modèles et AQ en lien avec les thèmes et exigences du MASE.

La trame découle du référentiel MASE. Pour chaque axe et/ou exigence, 4 colonnes permettent de référencer les documents applicables à :

- ONET Technologies,
- DSN & CND,
- CND Industrie,
- SP3C.

Lorsqu'une référence est applicable à plusieurs périmètres, les colonnes sont fusionnées.

Vous trouverez ci-dessous un extrait de la check-list d'adéquation de l'axe 2.

Axe 2 "Compétences et qualifications professionnelles"				Référence documentaire SP3C	Référence documentaire CND Industrie	Référence DSN & CND	Référence ONET Technologies	
2.1 SAVOIR (recrutement, affectation des salariés CDI, CDD, Intérimaires)	2.1.1	Il existe un dispositif de recrutement pour les postes de l'entreprise	B				Gestion du recrutement via CapTalent	
	2.1.7	L'employeur a établi une liste des postes de travail à risques particuliers	V	Liste des postes à risque particulier référencée CN-Q3SER DSN & CND-PRP-119095-FR	AQ541 Liste des postes à risque particulier			
	2.1.9	Le dispositif de recrutement prévoit une évaluation de compétences SSE avant embauche	VD	AQ802_Synthèse Entretien Recrutement	MOD 0-042 Grille évaluation entretien			
2.2 SAVOIR FAIRE (parrain/tuteur, accueil SSE, formations/habilitations/ autorisations)	2.2.1	L'employeur met en place un dispositif d'accompagnement du salarié pour la tenue de l'ensemble des postes de travail	B	idem DSN & CND	Recrutement, accompagnement, formation, habilitation et surveillance du personnel CND Industries (C-004260-NT-101247)	Procédure de compagnonnage (C-MROSE-NT-050983)		
	2.2.2	L'employeur met en place une formation "accueil SSE"	V	AQ821_Fiche d'accueil Sécurité SP3C AQ824_Test accueil sécurité ARM SP3C	AQ534_Fiche accueil antenne AQ570_QCM et attestation ... Sensibilisation Q3SER	Manuel Q3SER DSN & CND (C-Q3SER DSN & CND-AQ-106011)	Accueil, intégration et départ des collaborateurs (OT-DIRECTION RH-PRM-003086-FR)	
	2.2.3	Formations / habilitations / autorisations			Recrutement, accompagnement, formation, habilitation et surveillance du personnel CND Industries (C-004260-NT-101247)	Emission des autorisations et certificats sous Winlassie (C-SRPDSN-NT-091635)	Formation et habilitation du personnel (OT-DIRECTION Q3SER-PRM-001340 - E)	
				AQ052_Demande d'habilitation HN	AQ569 Demande d'habilitation (CND Industrie)	AQ052_Demande d'habilitation HN	Gestion de la formation (OT-DIRECTION RH-PRM-003084)	
	2.2.3.5	L'employeur coordone le recyclage des formations	VD					
	2.2.3.4 et 2.2.3.7	L'employeur détient une liste des personnes habilitées/autorisées et des aptitudes médicales/restrictions	B	Via le logiciel WINLASSIE + excel de suivi des restrictions médicales				
	2.2.3.8	L'employeur coordone le renouvellement des aptitudes médicales	B	Note d'organisation cellule MSO				
2.2.3.9	L'employeur a mis en place des modalités d'évaluation des salariés pour valider l'acquisition des connaissances	V	Tests ECHD					

Tableau 3 - Extrait "checklist d'adéquation"

5.5. MISSION ANNEXE : AUDIT INTERNE MASE – CND INDUSTRIE

Le 28 juillet dernier était planifié l'audit interne MASE pour lequel nous avons mandaté un prestataire extérieur pour le réaliser ; la société IO Certification. L'audit a été reporté au 15 septembre prochain auquel je participerai.

6. EST-IL ENVISAGEABLE D'ÉTENDRE NOTRE CERTIFICATION MASE A L'ÉCHELLE DE TOUTE LA DSN & CND ?

6.1. SITUATION AU SIEGE SOCIAL DE LA DSN & CND

Au siège social de la DSN & CND, nous ne sommes pas certifiés MASE. Pour autant, un système de management de la santé et de la sécurité existe. Il est piloté par la cellule 2SR à laquelle j'appartiens. Le système de management de l'environnement est quant à lui piloté par la cellule QE (Qualité Environnement). De ce fait, je n'aborderai pas ce point.

Le système de management de la santé et de la sécurité est défini au niveau d'ONET Technologies mais aucun document existant actuellement ne détaille le système santé et sécurité au niveau de la DSN & CND.

Des actions sont bien évidemment menées avec rigueur :

- ✓ Document unique d'évaluation des risques professionnels,
- ✓ Accueil sécurité,
- ✓ Suivi des indicateurs santé et sécurité,
- ✓ Suivi d'un plan d'actions 2SR,
- ✓ Enregistrement et analyse de tous types d'évènements sécurité (situation dangereuse, presqu'accident, incident, accident sans et avec arrêt),
- ✓ Réalisation de plan de prévention,
- ✓ Programme de formation sécurité du personnel,
- ✓ Etc.

A l'inverse, d'autres points sont menés avec plus de difficultés ; soit par manque de moyens (humains et/ou technique) ou de temps :

- ✓ Réalisation de la veille réglementaire,
- ✓ Mise à jour documentaire,
- ✓ Définition d'une politique spécifique DSN & CND et d'un programme de prévention.

Beaucoup d'actions menées au siège social de la DSN & CND s'inscrivent dans la continuité des PASE des deux antennes. Le PASE commun actuellement rédigé pour SP3C et CND Industrie pourra à termes intégrer l'ensemble de la DSN & CND.

6.2. AUDIT INITIAL DE POSITIONNEMENT DSN & CND

J'ai réalisé en début d'année un audit initial de positionnement à l'échelle de la DSN & CND. J'ai utilisé pour cela le « MOD 1-005 _Checklist d'audit » reprenant l'ensemble des questions de la grille d'évaluation MASE.

Au cours de l'audit MASE, l'auditeur complète sa grille d'évaluation selon trois types de cotation :

- Binaire (B) : la note est de 0 ou du maximum,
- Variable (V) : la note est comprise entre 0 et le maximum,
- Doublée (VD) : attention, la valeur inscrite du maximum est doublée uniquement lors d'un audit de renouvellement.

Chaque axe représente un total de 1000 points. Les points B, V et VD des 5 axes sont répartis de la façon suivante :

TOTAL 5 axes	B	V	VD	TOTAL
	1160	2840	1000	5000
%	23,20%	56,80%	20,00%	100,00%

Les cotations binaires représentent un peu moins de 25 % des points totaux.

Pour les cotations V et VD, l'auditeur est libre d'attribuer la valeur (0 à 50) en fonction des réponses apportées lors de l'audit. Il est donc difficile d'estimer la cotation que donnerait l'auditeur sur notre système.

Pour ne pas évaluer notre système de management SSE uniquement sur les cotations binaires, j'ai défini une cotation type pour les points variables et variables doublées :

Cotation	Justification
0 % de la cotation maximum	Aucune procédure, aucune mise en application
25 % de la cotation maximum	Existence d'une procédure partielle, pas d'application
50 % de la cotation maximum	Existence de procédures, application partielle Questions portant uniquement sur le jugement de l'auditeur ou réponse apportée le jour de l'audit
75 % de la cotation maximum	Existence de procédures, bonne application mais système perfectible
100 % de la cotation maximum	Système complet et efficient

Tableau 4 - Règle de cotation points V et VD

Nota : Lorsqu'une question porte uniquement sur les réponses apportées le jour de l'audit telle que « 1.1.3 : l'employeur sait-il expliquer ses choix d'objectifs SSE ? », j'ai pris par défaut 50 % de la cotation maximum. Il en est de même lorsque la question concerne uniquement le jugement de l'auditeur telle que « 1.6.2.2 : le dispositif documentaire est-il adapté à l'entreprise ? ».

Les résultats de cet audit initial de positionnement sont donnés ci-dessous. Les détails sont en annexe 11.6.

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum
1.	ENGAGEMENT DE LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE	573	57,30%	1000
1.1	ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR	68	61%	110
1.2	POLITIQUE SECURITE SANTE ENVIRONNEMENT	55	100%	55
1.3	Objectifs Sécurité Santé Environnement	109	78%	140
1.4	ORGANISATION	76	30%	255
1.5	INDICATEURS SECURITE SANTE ENVIRONNEMENT	90	58%	155
1.6	PLANIFICATION, DOCUMENTATION ET MOYENS	48	37%	130
1.7	INFORMATION ET ANIMATION SECURITE SANTE ENVIRONNEMENT	128	82%	155
2.	COMPETENCES ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES	730	73,00%	1000
2.1	"SAVOIR" (RECRUTEMENT/AFFECTATION DES SALARIES CDI, CDD, INTERIMAIRES)	75	50%	150
2.2	"SAVOIR-FAIRE" (PARRAIN / TUTEUR, ACCUEIL SSE, FORMATIONS / HABILITATIONS / AUTORISATIONS)	563	83%	675
2.3	"SAVOIR-ÊTRE" (CULTURE SSE / COMPORTEMENT)	93	53%	175
3.	ORGANISATION DU TRAVAIL	798	79,75%	1000
3.1	ANALYSE DES RISQUES SSE	153	85%	180
3.2	PREPARATION	170	61%	280
3.3	REALISATION	315	86%	365
3.4	RETOUR D'EXPERIENCE	160	91%	175
4.	EFFICACITE DU SYSTEME DE MANAGEMENT	580	58,00%	1000
4.1	MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT	315	66%	480
4.2	LES AUDITS SSE	75	30%	250
4.3	ANALYSE DES SITUATIONS DANGEREUSES, PRESQU'ACCIDENTS, ACCIDENTS ET MALADIES PROFESSIONNELLES	190	70%	270
5.	AMELIORATION CONTINUE	248	24,75%	1000
5.1	SYSTEME DE MANAGEMENT	140	35%	395
5.2	BILAN SSE	83	17%	480
5.3	ACTIONS D'AMELIORATION	25	20%	125
Note obtenue globale		2928	59%	5000

Tableau 5 - Résultat de l'audit initial de positionnement DSN & CND

La notation globale met en évidence que notre système de management SSE actuel répond à 59 % des exigences du MASE. Ce résultat paraît de prime abord satisfaisant. Néanmoins, les 5 axes n'ont pas atteint le même niveau de développement et/ou degré de maturité.

On constate que les axes 2 et 3 « Compétences et qualifications professionnelles » et « Organisation du travail » sont ceux répondant le mieux aux exigences à hauteur de 73 % et 79,75 %. Peu d'actions d'amélioration seront nécessaires pour viser une certification MASE.

Les axes 1 et 4 « Engagement de l'employeur » et « Efficacité du système de management » répondent à un peu plus de la moitié des exigences. L'action majeure sur l'axe 1 sera la rédaction d'une politique SSE propre à la DSN & CND. Aujourd'hui, c'est la politique d'ONET Technologies qui s'applique à la DSN & CND. Les sous-thèmes 1.4 et 1.6 « organisation » et « planification, documentation et moyens » sont en décalage par rapport aux autres avec 30 % et 37 % de conformité seulement. Pour l'axe 4, le sous-thème 4.2 « audits SSE » est en deçà des autres sous-thèmes avec seulement 30 % des exigences satisfaites.

Pour finir, l'axe 5 « Amélioration continue » est celui répondant le moins bien aux exigences du MASE (un peu moins de 25 %). En effet, beaucoup d'actions demandées par le MASE ne sont pas encore réalisées au niveau de la DSN & CND.

6.3. AXES D'AMÉLIORATION ET PLAN D'ACTIONS

Afin de répondre à la question « *Est-il envisageable d'étendre notre certification MASE à l'échelle de la DSN & CND* », il est nécessaire de définir les axes d'amélioration et actions associées dans le but de répondre aux exigences du MASE.

6.3.1. Axes d'amélioration communs

Dans un premier temps, il est nécessaire de consolider le système de management SSE déjà en place sur SP3C et le CND Industrie. A partir de l'analyse du système de management SSE de SP3C et du CND Industrie et plus particulièrement des défaillances (cf. paragraphes 4.2 et 4.3), j'ai pu définir certaines actions d'amélioration communes à toute la DSN & CND.

Ces dernières sont regroupées dans le tableau ci-dessous :

Actions d'amélioration communes	Commentaires (ressources, contrainte, coûts, délai...)
Constitution d'un groupe de travail afin d'alléger le système documentaire : <ul style="list-style-type: none"> • AQ et MOD en doublon, • Mutualiser procédure similaire, • Réduire les procédures spécifiques en s'appuyant sur les procédures du groupe ONET Technologies et/ou DSN & CND (adapter le système documentaire ONET Technologies ou DSN & CND aux antennes). 	Ressources : Cellules QE, 2SR et correspondants antennes. Délai : 1 an. Coût (≈100 €/jour/personne) : <ul style="list-style-type: none"> • 1 jour de travail / mois à 2 personnes, • 6 réunions à 5 personnes Soit environ 3 900 €.
Poursuite du travail de gestion documentaire (cf. §5.3).	Ressources : cellule 2SR. Délai / échéance : en continu.
Mise en place d'un système de veille réglementaire via un outil type logiciel (ex : Acciline +).	Contrainte : attente validation DQ3SER. Coût annuel : <ul style="list-style-type: none"> • Logiciel (non connu) • Mise en œuvre : 10 h / mois à 1 personne soit environ 10 000 €/an.
Harmonisation des plans d'actions et plans d'amélioration entre SP3C, CND Industrie et DSN & CND à Marseille : <ul style="list-style-type: none"> • Voir s'il est possible d'intégrer thèmes santé et environnement, • En pratique : essayer de rendre les outils plus efficaces pour assurer un meilleur suivi (ex : ne plus utiliser un format Excel). 	Ressources : cellules QE / 2SR et correspondants antennes. Délai : 6 mois. Coût (≈100 €/jour/personne) : <ul style="list-style-type: none"> • 3 réunions à 5 personnes, • 6 jours de travail pour une personne, Soit environ 1 350 €.
Définition de l'organisation fonctionnelle suite au rattachement de l'activité réacteur de la DSC à la DSN & CND. Définition des responsabilités en fonction de son poste de travail.	Ressource : Direction DSN & CND, RH. Délai : non défini.
Constitution d'un groupe de travail sur la thématique suivante « Gestion, sélection et évaluation de la sous-traitance » pour répondre à ces questions : <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi les fiches de supervision et d'évaluation prestataire ne sont pas mises en œuvre sur le CND Industrie et SP3C ? 	Ressources : Cellules QE, 2SR, correspondants antennes, service achats, Q3SER. Délai : 2 ans. Coût : difficilement quantifiable à date.

<p>Comment faire évoluer leur formalisme pour les rendre adaptables et utilisables ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est notre fonctionnement général pour sélectionner et évaluer les sous-traitants ? Peut-il être amélioré ? Doit-on faire évoluer des procédures et MOD ? 	
<p>Création d'une trame de revue de direction Q2SER commune à SP3C et CND Industrie. Présentation de la trame en réunion mensuelle 2SR pour décembre 2020.</p>	<p>Ressources : Cellule 2SR. Délai : 2 mois.</p>
<p>Uniformisation des accueils Q2SER du personnel sur SP3C, CND Industrie et DSN & CND Marseille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Support accueil, • Documents remis, • Validation des connaissances (test), • Définition du contenu de l'accueil renforcé (CDD, intérimaire si travaux dangereux). 	<p>Ressources : cellules QE et 2SR, correspondants locaux. Délai : 6 mois. Coût : <ul style="list-style-type: none"> • 2 réunions à 5 personnes, • 3 jours de travail pour une personne, Soit environ 800 €. </p>
<p>Etudier la possibilité de mettre en place des formations pour le personnel encadrant SP3C et CND Industrie afin de les impliquer davantage dans la démarche de prévention des risques (ex formation : « Manager la prévention »).</p>	<p>Ressources : cellule 2SR et correspondants locaux. Coût : difficilement quantifiable.</p>
<p>Création d'un questionnaire permettant d'évaluer la culture SSE du personnel sur la base des tests ECHO :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des questions (groupe de travail), • Création du test, • Déploiement (définir une périodicité) et suivi. 	<p>Ressource : cellule 2SR. Coût création : <ul style="list-style-type: none"> • 2 réunions à 5 personnes, • 3 jours de travail pour une personne, Soit environ 800 €. </p>
<p>Constitution d'un groupe de travail sur la thématique suivante : « Comment améliorer la culture SSE de l'entreprise et des salariés ? »</p>	<p>Ressources : Responsables cellule Q2SER / 2SR, DQ3SER, Direction DSN & CND.</p>

Tableau 6 - Actions d'améliorations communes

Nota : les coûts et délais sont donnés à titre indicatif. Les coûts et délais réels pourront différer lors de la réalisation.

Certaines actions sont d'ores et déjà en cours de travail et sont suivies au travers du plan d'amélioration 2SR.

D'autres actions plus en profondeur du système méritent d'être menées par la direction DSN & CND telles que :

- ✓ la mise en place des moyens et ressources en adéquation avec les exigences,
- ✓ la pérennisation de l'organisation (réguler les réorganisations et les pertes de compétences liées notamment au phénomène de turn-over).

Ce sont deux conditions sine qua none afin de consolider et pérenniser le système de management SSE.

6.3.2. Axes d'amélioration spécifiques DSN & CND

Dans un second temps, il a fallu réfléchir aux axes d'amélioration à mettre en œuvre pour permettre à la DSN & CND d'atteindre les objectifs fixés par le MASE. Pour rappel, la première évaluation met en évidence que le système de management SSE DSN & CND répond à 59 % des exigences du MASE.

L'idée est donc de présenter un plan d'actions qui permettrait à la DSN & CND de se positionner au plus près des exigences du MASE et déployer un système de management SSE efficient. Ces actions sont complémentaires des axes d'amélioration communs présentés au paragraphe 6.3.1.

Axe MASE	Actions d'amélioration DSN & CND	Commentaires (ressources, contrainte, coûts, délai...)
1	Définir une politique SSE annuelle propre à la DSN & CND. Communiquer sur la politique et les objectifs.	Ressources : cellules QE et 2SR, DQ3SER et Direction DSN & CND. Echéance : à partir de janvier 2021.
1	Définir et mettre en œuvre les moyens humains, matériels et organisationnels nécessaires pour assurer la prévention SSE.	Ressources : responsables Q2SER, QE et 2SR, Direction DSN & CND. Echéance : non définie à date.
1	Intégrer les sous-traitants dans notre démarche SSE : <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre l'AQ236 « Questionnaire QSER Fournisseurs » avec nos sous-traitants DSN & CND (définir notre organisation préalablement), • Création d'une liste de nos exigences SSE, • Assurer un suivi des certifications des sous-traitants. 	Ressources : cellules QE et 2SR. Echéance : à partir de 2021. Coût : difficilement quantifiable.
1	Etudier la possibilité de mettre en œuvre un dispositif permettant de suivre les contrôles réglementaires obligatoires (bâtiments, véhicules, équipement de travail, EPC, etc.) :	Ressources : cellule 2SR et services généraux. Echéance : non définie à date.

	l'organisation actuelle peut-elle être améliorée ? Par quel moyen ? Un logiciel peut-il aider à ce suivi ?	Coût : difficilement quantifiable.
2	Mettre en place un dispositif d'évaluation à l'issue de l'accueil Q2SER (sur la même base que les accueils faits sur SP3C et CND Industrie).	Ressources : cellules QE et 2SR. Echéance : janvier 2021. Délai : 3 mois.
2	Création d'un questionnaire SSE avant l'embauche (entretien RH).	Ressources : Cellule 2SR et RH Echéance : non définie
1 et 4	Définition et suivi d'indicateurs santé et environnement pertinents avec le MASE : <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail /réunion : définition indicateurs, • Modification des tableaux et trame de diffusion d'indicateurs, • Suivi mensuel des indicateurs choisis. 	Ressources : cellules QE et 2SR. Echéance : non définie à date. Délai : 6 mois. Coût (≈100 €/jour/personne) : <ul style="list-style-type: none"> • 2 réunions à 4 personnes, • 1 personne pendant 20h (modification tableaux), • Suivi annuel : 4h / mois à 1 personne. Soit environ 2400 € pour la mise en place et 4800 € pour le suivi annuel.
3	Accompagner les activités DSN & CND sur les exigences MASE : <ul style="list-style-type: none"> • Présenter le référentiel et ses attendus sur l'axe 3 « organisation du travail » (analyse des risques SSE, préparation, réalisation, et retour d'expérience), • Faire un état des lieux sur les différentes activités du niveau de maturité du système et des points à améliorer, • Selon l'état des lieux : actions à mener, • Préparation de l'audit MASE conjointement avec les activités. 	Ressources : cellule 2SR et activités. Echéance : non définie à date. Coût : difficilement quantifiable.
4	Sécuriser le dispositif de recyclage des formations et visite médicale. Mise à jour procédures si nécessaire (cf. gestion documentaire).	Ressources : services MOH / RH, cellule 2SR. Echéance : dès que possible.
4	Création d'un support / formulaire d'audit SSE adapté aux exigences du MASE ou modification d'un support déjà existant.	Ressources : cellules QE / 2SR et DQ3SER. Echéance : non définie à date.
5	Définir notre future organisation de pilotage SSE (comités trimestriels SSE, revue de direction annuelle Q2SER, audits	Ressources : cellules QE et 2SR, Direction DSN & CND

	internes, etc.) : <ul style="list-style-type: none"> Inscription dans le PASE commun, Planification / tenue des réunions suivant les exigences du MASE, Utilisation de la trame de revue de direction Q2SER (à créer). 	Echéance : non définie à date Coût : difficilement quantifiable.
Tous les axes	Intégrer la DSN & CND Marseille au PASE commun.	Ressources : cellule 2SR Délai : 3 mois Echéance : non définie à date

Tableau 7 - Actions d'amélioration spécifiques DSN & CND

Nota : Ce plan d'actions est amené à évoluer selon son déploiement progressif ; d'autres actions annexes ou complémentaires pourront être rajoutées. Les échéances et délai sont donnés à titre indicatif.

Pour rappel, la mise en œuvre des actions reste dépendante de la décision de la direction d'étendre notre certification MASE à la DSN & CND. L'aboutissement de la mise en œuvre de ces actions d'amélioration sera la tenue d'un audit initial de certification MASE.

7. CONCLUSION

Grâce à mon expérience au sein d'ONET Technologies CN et au cours de ma deuxième année d'alternance au master PRNT, j'ai eu pour mission de travailler sur le système de management SSE du référentiel MASE.

Les deux objectifs fixés dans le cadre de ce projet, à savoir :

- La rédaction d'un Plan d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise commun,
- L'étude de la faisabilité d'une certification MASE à plus grande échelle,

ont pu être traités dans les délais fixés.

Pour rappel l'objectif de ce mémoire était de répondre à la question « *Est-il possible d'étendre notre certification MASE à l'échelle de la DSN & CND ?* ». A l'heure actuelle, le système de management SSE de la Direction des Services Nucléaires et CND ne permettrait pas d'obtenir une certification.

Néanmoins, à partir des données acquises et de l'analyse du système de management SSE actuel ; il est pleinement envisageable que la Direction des Services Nucléaires et CND soit en mesure d'obtenir une certification MASE à la suite du déploiement des axes d'amélioration communs et spécifiques DSN & CND.

Il est nécessaire de souligner l'importance de disposer des moyens et ressources humaines suffisants à l'avancement du plan d'actions initié. Si la Direction souhaite effectivement étendre la certification MASE à l'échelle de la DSN & CND, un point de vigilance devra être porté sur les ressources dédiées.

Le système de management SSE de la DSN & CND doit évoluer et prendre petit à petit en maturité. Nous devons intégrer au maximum les collaborateurs dans la démarche. A ce titre, nous devons rendre les collaborateurs conscients des enjeux mais également acteurs du changement dans l'élimination ou la réduction des risques professionnels.

8. BILAN PERSONNEL

J'ai débuté ma carrière en tant que Technicienne en Radioprotection chez ONET Technologies CN il y a 6 ans. Je suis aujourd'hui Correspondante Santé, Sécurité et Radioprotection en partie grâce aux enseignements du master en *Prévention des Risques et Nuisances Technologiques* qui m'ont permis de développer de nouvelles connaissances dans les domaines Q.H.S.E.

En effet, j'ai pu mettre à profit une grande partie des connaissances théoriques acquises au sein du master IS-PRNT au service des missions confiées.

Sur le plan personnel, les objectifs qui m'ont été confiés au cours de la 2^e année d'alternance m'ont permis d'appréhender le système de santé et sécurité au travail de façon plus globale.

En lien avec le master PRNT et la spécialisation en « Risques Professionnels et Industriels », j'ai pu au cours de ces deux années d'alternance travailler sur des sujets nouveaux en quasi-totale autonomie.

Le bilan que j'en tire est très satisfaisant au vu de la réalisation des missions, des connaissances acquises et de mon positionnement au sein de la cellule 2SR. L'alternance est une bonne formule alliant la formation théorique à l'application des connaissances acquises en milieu professionnel.

Dans la continuité de ce projet, des perspectives s'ouvrent concernant l'amélioration de notre système de management SSE sur lequel je continuerai d'œuvrer.

9. ABREVIATIONS

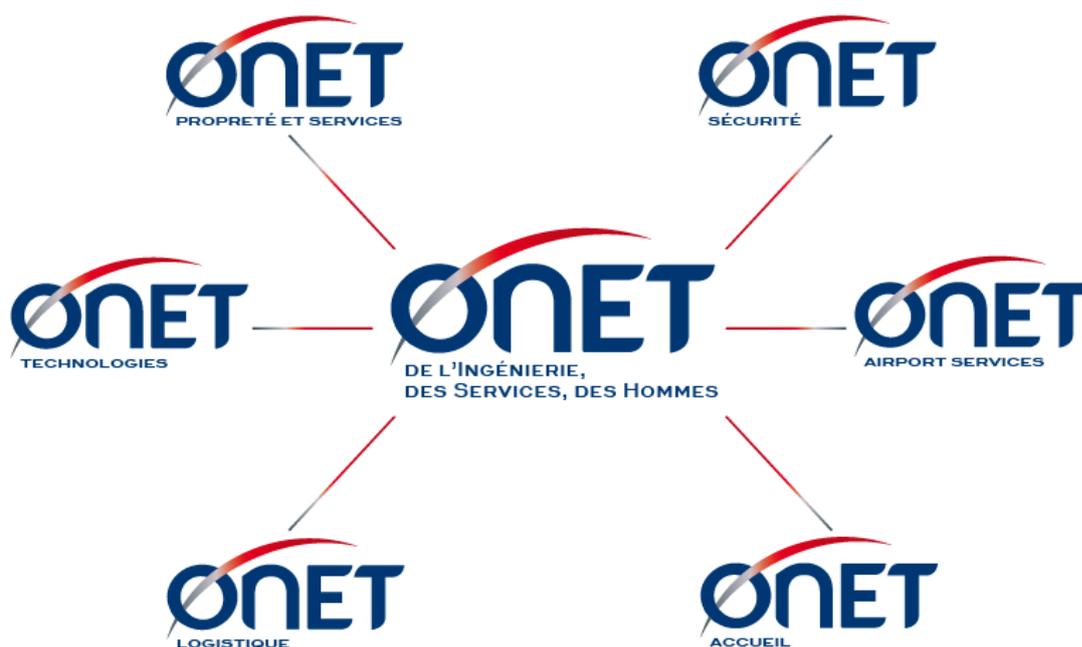
2SR :	Cellule Santé, Sécurité et Radioprotection
APSA :	Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances Dommages
AQ :	Assurance Qualité
CEFRI :	Comité français de certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant Sous Rayonnements Ionisants
CND :	Contrôle Non Destructif
DO :	Direction Opérationnelle
DQ3SER :	Direction Qualité, Santé, Sécurité, Sûreté, Environnement, Radioprotection
DSN & CND :	Direction des Services Nucléaires & CND
DUER :	Document Unique d'Évaluation des Risques
EDF :	Electricité De France
EE :	Entreprise Extérieure
EU :	Entreprise Utilisatrice
INRS :	Institut National de Recherche et de Sécurité
ITER :	Réacteur Thermonucléaire Expérimental International (de l'anglais International Thermonuclear Experimental Reactor)
MASE :	Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises
MMR :	Manuel de Management de la Radioprotection
NAR :	Note d'Analyse des Risques
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
PASE :	Plan d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise
PRNT :	Master en Prévention des Risques et Nuisances Technologiques
Q3SER :	Qualité, Santé, Sécurité, Sûreté, Environnement, Radioprotection
QE :	Cellule Qualité Environnement
QSE :	Qualité, Sécurité, Environnement
REX :	Retour d'EXpérience
SP3C :	Saint-Paul-Trois-Châteaux
SSE :	Santé, Sécurité, Environnement
SMSST :	Système de Management de la Santé et Sécurité au Travail
UIC :	Union des Industries Chimiques
VR :	Veille Réglementaire

10. BIBLIOGRAPHIE

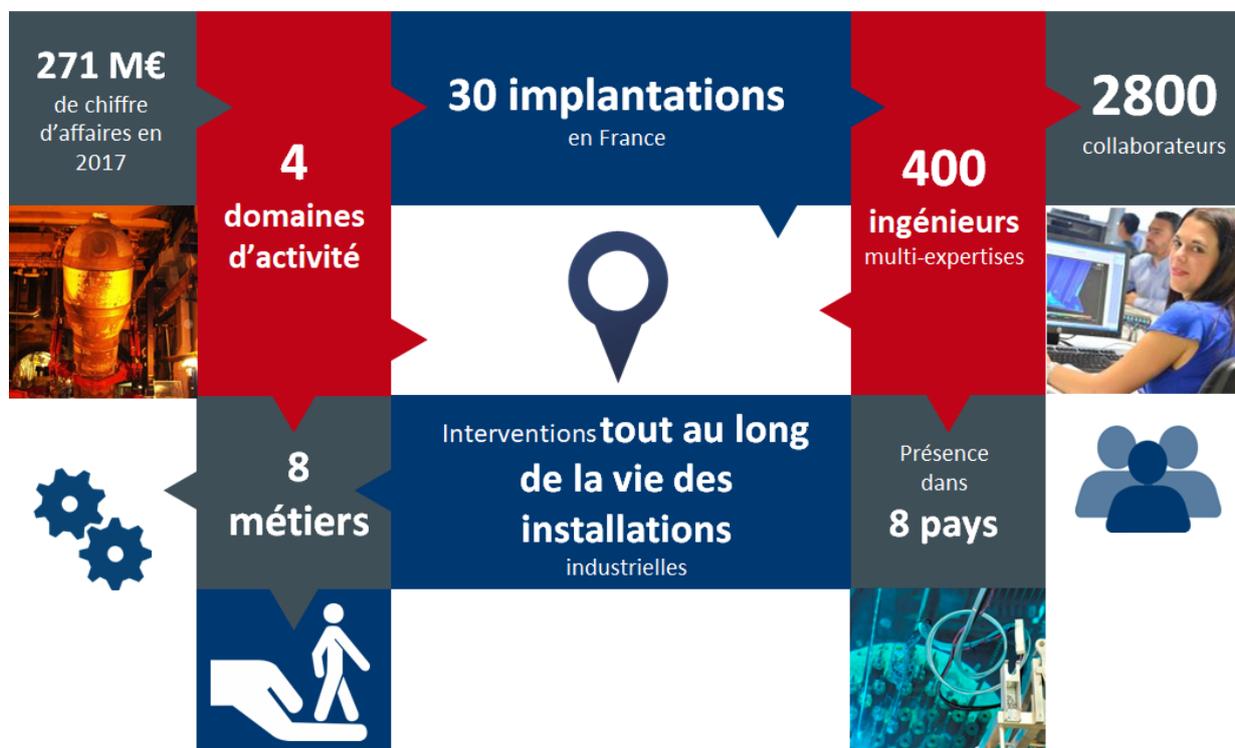
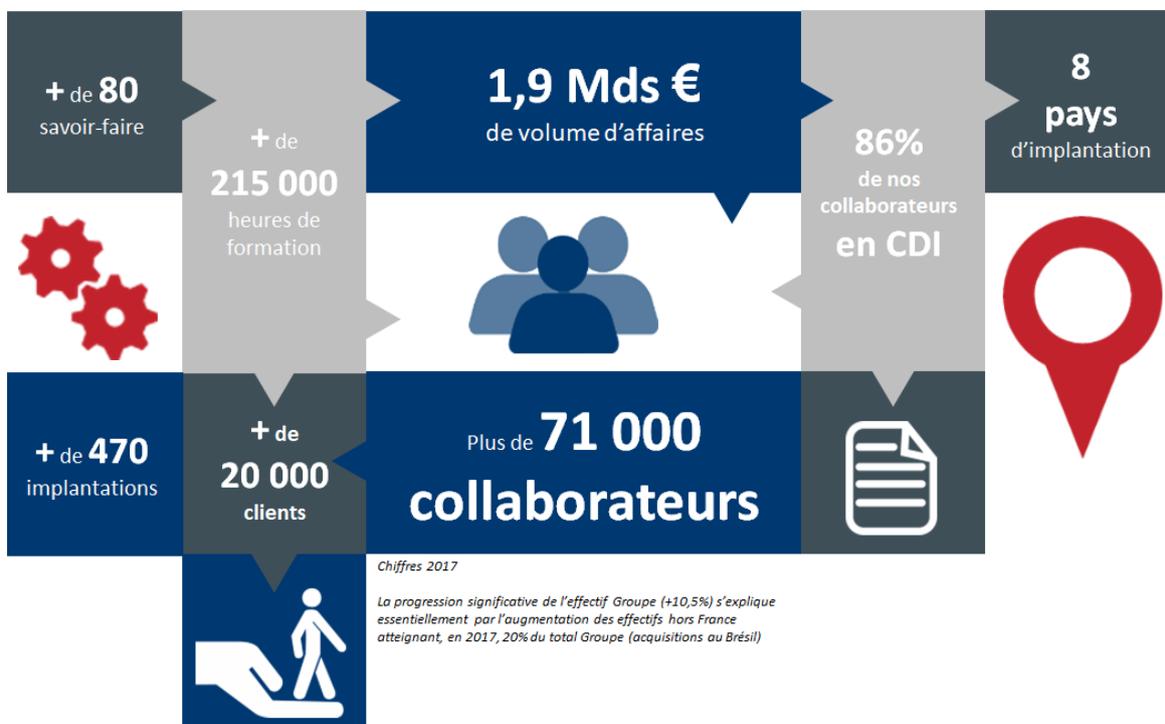
- [1] Institut National de Recherche et Sécurité, ED 6141 « Santé et sécurité au travail : qui fait quoi ? », décembre 2012.
- [2] Référentiel MASE-UIC, 2014.
- [3] MASE-UIC, *Les conseils de Masecotte*, janvier 2018.

11. ANNEXES

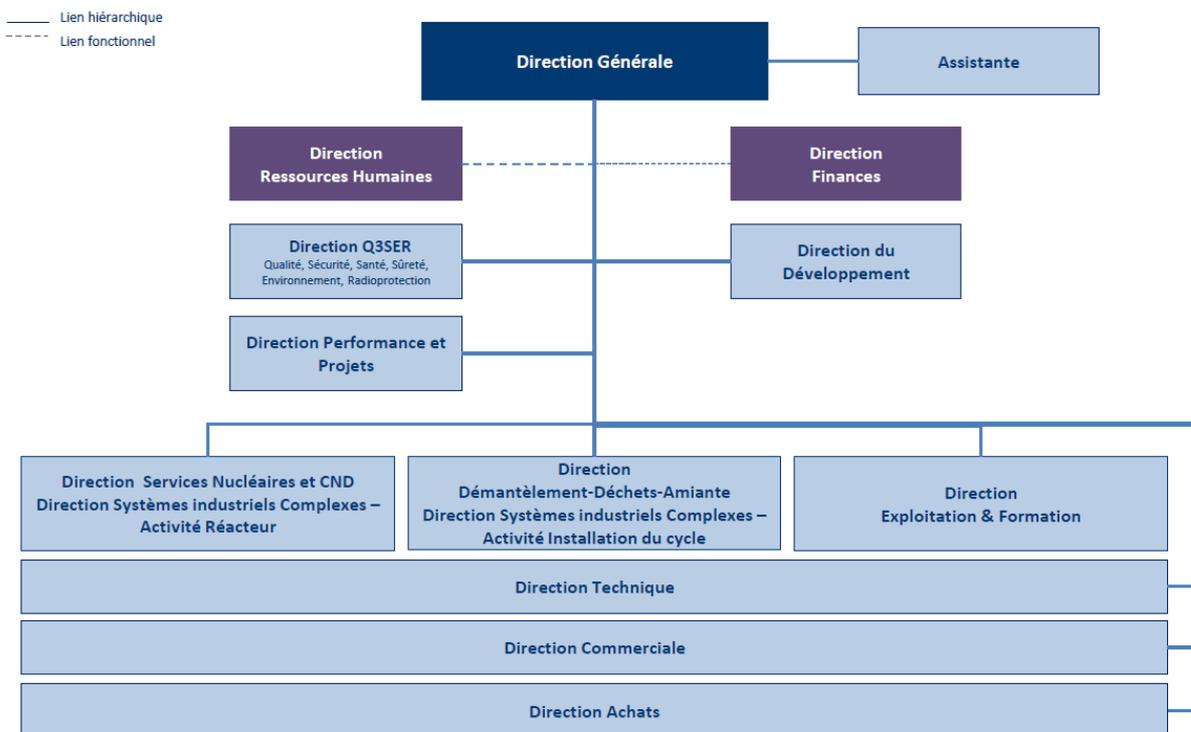
11.1. MARQUES COMMERCIALES DU GROUPE ONET



11.2. ONET TECHNOLOGIES EN QUELQUES CHIFFRES (2017)



11.3. ORGANIGRAMME D'ONET TECHNOLOGIES



11.4. POLITIQUE ONET TECHNOLOGIES 2020



ENGAGEMENT ET POLITIQUE DE LA DIRECTION ONET TECHNOLOGIES



Alain Gauvin
Directeur Général d'Onet Technologies

« Onet Technologies s'inscrit comme un acteur de l'atteinte de l'équilibre carbone en 2050 en s'inscrivant et en contribuant au plan d'actions de retour à l'excellence de la filière électronucléaire. Filère, dont Onet Technologies souhaite jouer son rôle de prestataire de service à forte valeur ajoutée, force de proposition et engagé sur les enjeux de développement durable. Dès 2020, il nous faut inscrire en priorité une meilleure maîtrise de nos opérations, tout en trouvant plaisir à collaborer et construire ensemble notre projet d'entreprise. »

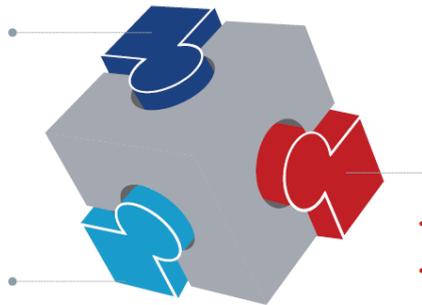
« 2020, une année pour renouer avec une meilleure maîtrise de nos activités »

Performance opérationnelle

- Sécurité
- Maîtrise des opérations
- Qualité-Conformité
- Activer les leviers de rentabilité

Compétences

- Etre manager
- Fidéliser et attirer
- Former et professionnaliser
- Réussir le challenge mobilité



Performance commerciale

- Répondre aux enjeux de nos grands comptes clients
- Organiser notre force commerciale
- Fiabiliser nos devis
- Augmenter la marge en carnet

OT-DIRECTION Q3SER-POL-002800-FR_C



ENGAGEMENT ET POLITIQUE DE LA DIRECTION ONET TECHNOLOGIES

Performance opérationnelle

Sécurité / Santé

Onet Technologies est intransigeante sur le respect des fondamentaux par tous en matière de santé, sécurité et attend de chacun une vigilance partagée sur le sujet. Onet Technologies s'engage et persévère dans l'amélioration des conditions de travail et dans la préservation de la santé et de l'intégrité physique de son personnel. Cela passe par l'éradication des situations mortelles en assurant notre présence sur le terrain, en fiabilisant nos interventions, en analysant les causes profondes des événements et en partageant nos expériences. Cela demande à chacun d'élever son niveau d'exigences en la matière afin de progresser collectivement pour atteindre l'objectif 0 accident. Pour cela, nous comptons sur chacun pour continuer à faire remonter les situations dangereuses afin qu'elles puissent être traitées : « You said, we did ! ».

Sûreté

Travaillant dans des milieux sensibles, Onet Technologies doit contribuer à garantir la sûreté nucléaire des installations dans lesquelles nous intervenons en respectant la réglementation applicable, en réalisant des contrôles en la matière et en améliorant sans cesse la culture sûreté aux travers de sensibilisations. La sûreté nucléaire, dont la prévention des fraudes, est une priorité fondamentale pour Onet Technologies qui s'engage dans une démarche de certification ISO 19443.

Environnement

Onet Technologies s'inscrit dans la prise de conscience collective concernant le réchauffement climatique et la nécessité de se diriger vers l'énergie décarbonée. Acteur de l'atteinte de l'équilibre carbone en 2050 et signataire de la « Charte de l'Ingénierie pour le climat » de Syntec Ingénierie, nous nous engageons à être force de propositions dans nos activités pour réduire notre empreinte carbone et diminuer nos propres émissions de gaz à effet de serre. Nous continuerons également à améliorer notre gestion des déchets en travaillant sur la substitution du plastique par d'autres matériaux plus écologiques.



Inspection

La mission de la cellule inspection est de vérifier la conformité aux exigences spécifiées des fabrications réalisées chez nos prestataires externes. Dans ce cadre, une accréditation COFRAC sur la norme ISO 17020 est prévue en 2020.

Officier de Sécurité

Dans nos métiers, la gestion de la confidentialité des données est primordiale. L'objectif est de fixer les règles et les consignes de sécurité à mettre en œuvre relatives aux personnes et aux informations ou supports protégés et d'en vérifier l'exécution.

Radioprotection

La radioprotection étant au cœur de nos préoccupations, Onet Technologies garde une vigilance accrue en la matière en sensibilisant notre personnel aux fondamentaux, en partageant nos expériences et en suivant la nouvelle réglementation applicable. Ceci afin de toujours optimiser le principe de la démarche ALARA et ainsi de préserver la santé de notre personnel travaillant sous rayonnements ionisants.

OT-DIRECTION Q3SER-POL-002800-FR_C



ENGAGEMENT ET POLITIQUE DE LA DIRECTION ONET TECHNOLOGIES

Performance opérationnelle

Maîtrise des opérations

Onet Technologies va poursuivre la démarche d'amélioration de ses processus de réalisation des contrats en intégrant les phases d'intervention sur site.

Cette démarche passera en outre par un pilotage renforcé et une généralisation des analyses de risques et opportunités projet (AROP) mais aussi par un engagement quotidien dans le respect des jalons contractuels (OTD) avec des mesures d'avancement physique pour en suivre la progression et l'adéquation avec les données financières.

La réussite de nos projets reste également conditionnée par nos capacités de maîtrise technique qui demeure au cœur de nos métiers dans un secteur de pointe exigeant dans ce domaine.

Ainsi une nouvelle filière pour certifier et suivre le parcours de nos architectes verra le jour et viendra compléter la filière des chefs de projet pour laquelle un parcours de formation et de professionnalisation va être créé.

Qualité – Conformité de nos produits et de nos comportements (éthique)

Afin de fiabiliser nos interventions et atteindre l'excellence opérationnelle, Onet Technologies réalise des campagnes de formation et de sensibilisation aux fondamentaux de la qualité. La surveillance de nos projets et de nos prestataires externes sera encore renforcée par des audits inopinés et des visites sur site permettant de vérifier et de garantir la conformité aux exigences et de traiter les écarts détectés.



Rentabilité

Onet Technologies a inscrit dans sa feuille de route à 4 ans une maîtrise accrue de ses coûts de structure associée à une recherche constante de la meilleure adéquation charge / capacité. Ces priorités seront suivies et monitorées.

La rentabilité aura vocation plus que jamais à être la finalité poursuivie, pour se faire des plans d'actions et de restore marge seront menés pour tous les contrats déficitaires ou non rentables. Cette analyse sera complétée à la maille de nos activités.

Il conviendra d'exercer une vigilance accrue aux offres commerciales remises via la pertinence de l'analyse de risques et à la fiabilité de nos chiffrements.

OT-DIRECTION Q3SER-POL-002800-FR_C



ENGAGEMENT ET POLITIQUE DE LA DIRECTION ONET TECHNOLOGIES



Performance commerciale

Répondre aux enjeux de nos grands comptes clients

Acteur référent dans l'industrie nucléaire en France, Onet Technologies se donne pour objectif de répondre aux enjeux de nos grands comptes clients en gardant une proximité terrain pour répondre à leurs besoins ainsi qu'en s'inscrivant dans le programme « Excell » pour la filière nucléaire.

Organiser et animer notre force commerciale

Nous renforcerons la dynamique commerciale au travers d'une approche transverse afin de proposer des solutions multi-métiers à nos clients. Répondre aux enjeux de nos grands comptes clients renforcera notre proximité avec ceux-ci et permettra d'afficher une cohérence dans l'offre Onet Technologies.

Fiabiliser nos devis

L'accent sera mis sur la qualité, la robustesse et la compétitivité de nos offres. La performance commerciale d'Onet Technologies sera consolidée par la fiabilisation de nos devis.

Conquête commerciale

Onet Technologies a pour ambition de rehausser sa marge en carnet tout en poursuivant ses actions de développement sur les marchés connexes (ITER et Défense) et à l'international.

Compétences



Etre manager

Nous devons accompagner le management dans une transformation et modernisation pour mieux définir les rôles et responsabilités de chacun. Pour ce faire, un parcours de formation dédié aux managers Onet Technologies, et conçu suite à des immersions sur le terrain, sera déployé cette année.

Fidéliser et attirer

Onet Technologies continue de travailler sur la qualité de vie au travail afin de fidéliser ses collaborateurs et d'attirer de nouvelles compétences. Le dispositif télétravail est désormais en place au sein de l'ensemble des Directions Opérationnelles d'Onet Technologies. Nous travaillons actuellement à dédier certains espaces à du co-working.

Former et professionnaliser

Un parcours professionnel doit être suivi pour contribuer à l'évolution de nos collaborateurs. En 2020, des formations professionnelles sur des sujets spécifiques comme la « compliance » sont au cœur de nos priorités. Nous poursuivons également nos parcours « chef de projet ».

Réussir le challenge mobilité

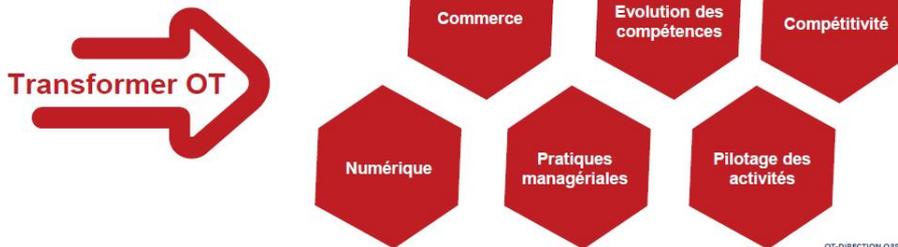
Nous devons également poursuivre la promotion de la mobilité au sein des différentes entités d'Onet Technologies, comme au sein du Groupe Onet, privilégiant ainsi nos collaborateurs à bénéficier de belles perspectives d'évolution.

OT-DIRECTION Q3SER-POL-002800-FR_C

ONET TECHNOLOGIES
ENGAGEMENT ET POLITIQUE DE LA DIRECTION ONET TECHNOLOGIES

Feuille de route 2020 - 2023

Recentrer et renforcer le portefeuille autour de 3 piliers :



OT-DIRECTION Q3SER-POL-002800-FR_C

ONET TECHNOLOGIES
ENGAGEMENT ET POLITIQUE DE LA DIRECTION ONET TECHNOLOGIES

La présente politique est révisée et mise à jour annuellement dans le cadre de la revue de Direction Onet Technologies.

Engagement

Notre système de management Q3SER est basé sur le principe de l'amélioration continue et sur notre engagement à respecter les exigences légales et réglementaires, les politiques et chartes clients, les normes et référentiels ou spécifications clients pour lesquels nous sommes acceptés, certifiés ou accrédités. En effet, la qualité des prestations, la prévention des atteintes à la santé / sécurité nucléaire dont la radioprotection, le respect des exigences de sûreté nucléaire dont la lutte contre la fraude et la falsification ainsi que la protection de l'environnement dont la prévention des pollutions, sont au cœur de nos priorités quels que soient le contexte et les enjeux de la société.

Onet Technologies s'engage à consulter et à faire participer les travailleurs et leurs représentants sur les sujets majeurs Q3SER.

Nous nous engageons également à garantir l'indépendance et l'impartialité de nos activités d'inspections, à nous prononcer sur la conformité des équipements ou des installations dans le respect des dispositions réglementaires définies dans le cadre de nos activités de contrôles pour les services de l'état.

C'est pourquoi je m'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour la réalisation de cette politique et des objectifs qui y sont associés.

Nous comptons également sur l'engagement et l'implication de tous, aussi bien en interne qu'en externe : collaborateurs, partenaires, prestataires, sous-traitants et intérimaires pour s'approprier ces ambitions, les déployer et respecter les objectifs fixés. Pour ce faire, cette politique est diffusée à tout le personnel Onet Technologies. Elle est également disponible sur demande par toute partie intéressée.

Alain Gauvin, Directeur Général

Signature numérique Février 2020
de Alain GAUVIN
Date: 2020.06.11
16:31:53 +02'00'

Cette politique est partagée par tous les Directeurs d'Onet Technologies

Elodie VOLLE
Ressources
Humaines

Jalil MESSOUAK
Finances

Signature
numérique de Jalil
Messouak
Date: 2020.06.18
20:16:03 +02'00'

Anne-Sophie
POMYKALA
Q3SER

Maxime
MICHEL-NOEL
Développement

Sylvain CHEVASSU
Performance et
Projets

Denis LECOQ
Services nucléaires & CND
Systèmes industriels
Complexes - Activité Réacteur

Laurent de RASPIDE
Démantèlement Déchets
Amiante
Systèmes industriels Complexes -
Installation du cycle

Signature
numérique de
Laurent de
Raspide
Date: 2020.06.24
09:25:11 +02'00'

Thomas NAUDIN
Exploitation & Formation

Jean-Michel CHANUSSOT
Technique

Signature
numérique de
M Charusot
Date: 2020.06.22
18:28:37 +02'00'

Isabelle LIEKENS
Commerce

Nicolas SKRHAK
Achats

Signature
numérique de
N. Skrhak
Date: 2020.06.22
18:28:37 +02'00'

OT-DIRECTION Q3SER-POL-002800-FR_C

DOMAINE	INDICATEURS OT 2020	OBJECTIFS OT 2020 DECLINES PAR DO				BILAN 2019
		DT	DDA / DSC – Activité Installation du Cycle	DEF	DSN & CND / DSC – Activité Réacteurs	
Sécurité	TF1 ≤ 3,2 global	≤ 0	≤ 5	≤ 3,2	≤ 2,5	6,12
	≤ 15 AAA	0 AAA	≤ 5 AAA	≤ 8 AAA	≤ 2 AAA	29 AAA
	TF2 ≤ 11,4 global	≤ 3,2	≤ 12	≤ 11,6	≤ 10,7	15,82
	34 ASA max	≤ 1	≤ 9 ASA	≤ 18 ASA	≤ 6 ASA	46
	TG ≤ 0,6	≤ 0,6	≤ 0,6	≤ 0,6	≤ 0,6	0,65
	Nombre de jours perdus : < 2025	0	< 475	< 1250	< 300	3099
	Remontée des situations dangereuses / échappées belles : > 500	> 25	> 100	> 300	> 75	1710
	Visites Sécurité (incluant les « visites interaction préventives ») : > 1550	> 50	> 275	> 1000	> 200	2020
	Visites interaction préventives (suite formation Perrier) : > 925	> 25	> 75	> 750	> 50	804
	You Said We Did : > 360	-	> 30	> 300	> 30	Non Applicable
Santé	Taux de restriction médicale (Aussi Bas que Possible)	ABQP	ABQP	ABQP	ABQP	12%
	Nombre de maladie professionnelle	0	0	0	0	1

OT-DIRECTION Q35ER-POL-002800-FR_C

DOMAINE	INDICATEURS OT 2020	OBJECTIFS OT 2020 DECLINES PAR DO						BILAN 2019
		DT	DDA / DSC – Activité Installation du Cycle		DEF	DSN & CND / DSC – Activité Réacteurs		
			DSC - IC	DDA		DSC - AR	DSN	
Sûreté	0 ESS	0	0	0	0	0	0	6
Pas de dégradation des barrières successives entre les matières radioactives transportées et l'extérieur	0 EST (0 échelle INES transport niveaux 0 à 3)	0	0	0	0	0	0	3
	Transport classe 7 : incidence sur l'environnement et les personnes (niveaux 3 à 7)	0	0	0	0	0	0	0
Radioprotection	0 ESR	0	0	0	0	0	0	10
Propreté radiologique	0 contamination corporelle sortie de site/installation (équivalent C3)	0	0	0	0	0	0	7
	Taux de C2 (EDF)	≤ 0,6 %	≤ 0,6 %	≤ 0,6 %	≤ 0,4 %	≤ 0,6 %	≤ 0,6 %	0,36%
	0 contamination interne engageant une dose > 0,5 mSv	0	0	0	0	0	0	0
0 contamination de matériel devant revenir dans le domaine public	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dose individuelle MAX « organisme corps entier » CAT A sur 12 mois glissants	Pas de dépassement sur 12 mois glissants	≤ 6 mSv avec seuil de préalerte à 4,5 mSv	≤ 6 mSv avec seuil de préalerte à 4,5 mSv	≤ 8 mSv avec seuil de préalerte à 7 mSv	≤ 12,5 mSv Dont moins de 13 agents ≥ 12 mSv avec seuil de préalerte à 9 mSv	≤ 6 mSv avec seuil de préalerte à 4,5 mSv	≤ 12,5 mSv avec seuil de préalerte à 9 mSv
Dose individuelle MAX « organisme corps entier » CAT B sur 12 mois glissants	Pas de dépassement sur 12 mois glissants	≤ 3 mSv avec seuil de préalerte à 2 mSv	≤ 3 mSv avec seuil de préalerte à 2 mSv	≤ 4 mSv avec seuil de préalerte à 3 mSv	≤ 5,5 mSv avec seuil de préalerte à 4,5 mSv	≤ 3 mSv avec seuil de préalerte à 2 mSv	≤ 6 mSv avec seuil de préalerte à 4,5 mSv	4,06

OT-DIRECTION Q35ER-POL-002800-FR_C

DOMAINE	INDICATEURS OT 2020	OBJECTIFS OT 2020 DECLINES PAR DO					BILAN 2019
		DT	DDA / DSC – Activité IC		DEF	DSN & CND / DSC – Activité Réacteurs	
			DSC – IC	DDA			
Qualité	NQM (DDA/ DSC IC/ DSC AR /DT) NQM > 0,5jour d'équivalent de production (DEF / DSN & CND)	0	0		0	0	12
	Satisfaction client	> 90 %	> 90 %	> 90 %	> 90 %	> 90 %	90%
	Nombre de réclamations clients < 2019	< année 2019	< année 2019		< année 2019	< année 2019	54
	Coût de non qualité (Aussi Bas Que Possible)	480 K€	< 2% CA	ABQP	500 K€	< 2% CA	Non communiqué
	Nombre d'audits internes > 73 (jour/homme : > 80)	> 5 -	> 18 -		> 20 -	> 8 -	121
NW!	Nombre d'audits internes inopinés	3	8		16	8	Sans Objet
	Nombre d'audits prestataires externes (jour/homme) : > 10	-	-		-	-	10
	Nombre d'écarts audits externes (Non- conformité + remarque)	ABQP	ABQP		ABQP	ABQP	61
Inspection	Nombre d'inspections (jour/homme)	-	-		-	-	31
	Nombre d'écarts d'inspections	ABQP	ABQP		ABQP	ABQP	36
NW!	Délai de rendu des rapports d'inspection < 7 jours	-	-		-	-	4
Environnement	0 ESE	0	0		0	0	0
	Remontée de propositions environnementales	> année 2019	> année 2019		> année 2019	> année 2019	5
	Ecart par rapport aux seuils réglementaires ou à l'arrêté préfectoral (Sogeval)	0	0		0	0	0
	Départ de feu	0	0		0	0	3
	Emission de Gaz à Effet de Serre (GES) > voiture / avion / train	< année 2019	< année 2019		< année 2019	< année 2019	En attente de données

OT-DIRECTION 03SER-POL-002800-FR_C



TABLEAU DE BORD ONET TECHNOLOGIES 2020

CONFIDENTIEL / REDIFFUSION INTERDITE

		Objectif Annuel	Réalisé Mensuel	Réalisé YTD	Tendance
SECURITE	TF1 (12 mois glissants) TG (12 mois glissants) Visites sécurité You said/we did	<3,2 <0,6 1550 360			
QUALITE	Taux de satisfaction client On Time Delivery (OTD) OTD Maîtrise Technique (DT)	> 90% >85% >90%			
SURETE & RP	Réclamations Nb NQM (Arrêt > 0,5j) Evènements sûreté / RP	< 54 0 ABQP			
FINANCE	Chiffre d'Affaires Vs budget - K€ MSFV Vs budget - %CA Structure Vs budget - K€ Résultat Opérationnel Vs budget - K€ Profitabilité Vs budget - %CA DSO moyen annuel	+256 601 16% +26 906 +6 169 2,4% 120			
COMMERCE	Prise de commande (MC) Volume d'offres soumissionnées (MC) Pipe commercial (MC) Taux de succès des must win (% MC)	272 900 TbD > 30%			
RESSOURCES HUMAINES	Effectif à date Vs Effectif prévu - Ouvriers* Effectif à date Vs Effectif prévu - ETAM/Cadres* Taux de démission (activités critiques) Nombre de mobilité internes (1) Taux de promotions internes (2)	1 462 1 540 7,5% TbD TbD			

(1) Tout changement de service, d'activité, de secteur d'affaires, de ligne de produit, d'agences ou de DO (hors réorganisation).

(2) nb de promotions par CSP/effectifs CSP par trimestre (à fin mars pour T1-2020)

OT-DIRECTION 03SER-POL-002800-FR_C

11.5. MISSIONS CELLULE 2SR

Axes principaux	Actions majeures	Actions détaillées	
Opérations	Préparation de chantier	AQ78	
		PREVAIR RTR (Accès PREVAIR) + PEI	
		Comité ALARA + présentation	
		Récup. Données d'entrée	
		NARS simple/complexe	
		Risques majeurs	
		AQ160	
	Suivi de chantier	C2	
		Vérif des EDP actualisés + récap perso	
		Astreintes / assistances (hotline) → aléa mineur	
	Aléas majeurs J+24h	RFI	
		Gestion des accidents / situations dangereuses / presque-accident	
Evènements EIR/ESR/EST			
Conception Amélioration continue	DRT	Stop sécurité - communication réactive	
		Fortuits (RCCP-PIGVs)	
		RAO	Analyses de poste RP
			Procédures RP
			Création modèles excel + tableaux dosi
			Procédure sécurité
			Assistance NAR
			Visites N-1
			Relectures / vérifications des docs sécu/RP/excel produits par la cellule
			DSI Pictogrammes Sécu/RP
	Note d'analyse sécurité (conception)		
	Visites N-1		
	Améliorations, REX, plans d'actions	Analyses de poste RP + EDP + procédure RP	
		NAR + procédure sécurité	
		Assistance calculs/modélisation DT	
		REX annuels client	
		REX annuels internes	
		Accueils	
		Formations internes RI-Raff (tous les 2 ans)	
	Système Evènements	Système	Plans d'actions interne 2SR
			Plans d'actions activités
			Réunions mensuelles (préparation + présentiel)
			Animations sécurité/rp - flashes - 1/4h sécurité
			Visites sécurité
			PID (plan d'intégration de dose)
			SISERI - intercomparaison dose opé/dose passive
			Indicateurs mensuels
Audits CEFRI/ISO/MASE			
FIE/attestation d'exposition/restrictions médicales			
Gestion des évènements/aléas J+48h	Gestion des accidents / situations dangereuses / presque-accident	Documentation RP / Sécu	
		Excels de suivi des accidents (maintenance/transposition)	
		Volets autorisation travail	
		DUER/FLU/PDP/suivi des expositions/bilans HSCT	
		EPI spécifiques (lunettes, bouchons moulés)	
		Veille réglementaire	
		Transport matières dangereuses	
		Evènements EIR/ESR/EST	
		Stop sécurité - communication réactive	

11.6. AUDIT INITIAL DE POSITIONNEMENT DSN & CND

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
1.	ENGAGEMENT DE LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE	573	57,30%	1000		
1.1	ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR	68	61%	110		
1.1.1	L'employeur sait-il expliquer les engagements SSE qu'il a pris pour son entreprise ?	13	V	25	oui	Les engagements et objectifs SSE par DO sont présents dans la politique OT. Les objectifs sont établis en fonction des résultats de l'année précédente (amélioration continue)
1.1.2	L'employeur a-t-il fixé des objectifs SSE ?	5	B	5	oui	
1.1.3	L'employeur sait-il expliquer ses choix d'objectifs SSE ?	13	V	25	oui	
1.1.4	L'employeur a-t-il défini les moyens nécessaires (humains, matériels et organisationnels) pour assurer la prévention SSE ?	0	B	5	à revoir	Organisation pas vraiment définie (intégration de la DSC en cours d'année 2020 ?). Organisation changeante. Note d'organisation de la cellule 2SR non à jour.
1.1.5	L'employeur prend-t-il en compte, dans sa démarche SSE, l'intégralité des acteurs de l'entreprise (personnel organique, personnel temporaire,...) et des sous-traitants ?	13	VD	25	à revoir	Tout le personnel DSN & CND est intégré (pas de personnel temporaire). Sous-traitants pas réellement intégrés.
1.1.6	L'employeur affiche-t-il son engagement personnel en participant aux réunions, audits/visite SSE avec le personnel, et enquêtes sur les situations dangereuses, presque accidents et accidents,... ?	25	VD	25	oui	Oui (dont par délégation de pouvoir).
1.2	POLITIQUE SECURITE SANTE ENVIRONNEMENT	55	100%	55		
1.2.1	La politique formalise-t-elle les engagements SSE de l'employeur ?	25	V	25	oui	Politique OTCN incluant DSN & CND
1.2.2	Cette politique est-elle datée par l'employeur ?	5	B	5	oui	Politique OTCN incluant DSN & CND
1.2.3	Cette politique est-elle signée par l'employeur ?	5	B	5	oui	Politique OTCN incluant DSN & CND

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
1.2.4	Cette politique est-elle diffusée à l'intégralité des acteurs de l'entreprise ?	5	B	5	oui	Politique OTCN incluant DSN & CND
La politique couvre-t-elle les domaines :						
1.2.5	--> Sécurité ?	5	B	5	oui	Politique OTCN incluant DSN & CND
1.2.6	--> Santé ?	5	B	5	oui	Politique OTCN incluant DSN & CND
1.2.7	--> Environnement ?	5	B	5	oui	Politique OTCN incluant DSN & CND
1.3	Objectifs Sécurité Santé Environnement	109	78%	140		
Les objectifs couvrent-ils les domaines :						
1.3.1	--> Sécurité ?	5	B	5	oui	Objectifs OTCN déclinés par direction opérationnelle dont la DSN & CND
1.3.2	--> Santé ?	5	B	5	oui	Objectifs OTCN déclinés par direction opérationnelle dont la DSN & CND
1.3.3	--> Environnement ?	5	B	5	oui	Objectifs OTCN déclinés par direction opérationnelle dont la DSN & CND
Les objectifs sont-ils :						
1.3.4	--> Adaptés ?	13	V	25	oui	
1.3.5	--> Mesurables ?	25	V	25	oui	
1.3.6	--> Atteignables ?	19	V	25	oui	
1.3.7	--> Fixés dans le temps ?	25	V	25	oui	
1.3.8	Les objectifs sont-ils attribués aux acteurs de l'entreprise ?	13	V	25	oui	Oui par DO et par responsabilité.
1.4	ORGANISATION	76	30%	255		
Dans son organisation, l'employeur a-t-il défini les missions nécessaires au fonctionnement dans les domaines :						
1.4.1	--> Sécurité ?	5	B	5	oui	Cellule 2SR (et DQ3SER)
1.4.2	--> Santé ?	5	B	5	oui	Cellule 2SR (et DQ3SER)
1.4.3	--> Environnement ?	5	B	5	oui	Cellule QE (et DQ3SER)

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
1.4.4	--> L'intégralité des ces missions est-elle attribuée à des acteurs de l'entreprise ?	12,5	V	25	oui	Répartition des missions selon la cartographie des pôles 2SR. Réorganisation DSN & CND et DSC à venir.
1.4.5	Ces acteurs ont-ils connaissance de leurs missions ?	0	V	25	à revoir	
1.4.6	L'employeur a-t-il mis en place une organisation de concertation SSE avec des salariés de l'entreprise (CE, DP, CHSCT, autres,...) ?	5	B	5	à revoir	Nouveau CSE et CSSCT.
1.4.7	L'employeur a-t-il rédigé un règlement intérieur (obligatoire si effectif ≥ 20 personnes) ?	5	B	5	oui	
1.4.8	Le règlement intérieur est-il diffusé ?	5	B	5	oui	Oui par RH au moment de la signature du contrat de travail et lors de l'accueil sécurité.
1.4.9	L'employeur a-t-il effectué un état des lieux des exigences réglementaires qui lui sont applicables en matière de SSE ?	0	V	25	non	Logiciel Acciline + : module de veille réglementaire en cours de déploiement. Tableau de conformité réglementaire renseigné.
1.4.10	L'employeur a-t-il mis en place un dispositif de veille des exigences réglementaires qui lui sont applicables en matière de SSE ?	10	B	25	non	Logiciel Acciline + : module de veille réglementaire en cours de déploiement.
1.4.11	L'employeur a-t-il mis en place un dispositif lui permettant de réaliser les contrôles réglementaires obligatoires (bâtiments, véhicules, engins, équipements de travail, EPC, EPI?,...) ?	5	V	25	à revoir	Fait par les services généraux dans la globalité mais pas de dispositif bien défini.
1.4.12	L'employeur a-t-il mis en place un dispositif lui permettant la levée des écarts constatés lors des contrôles réglementaires obligatoires ?	0	B	25	non	

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
1.4.13	L'employeur a-t-il mis en place un dispositif de remontées d'informations (anomalies, points positifs, situations dangereuses, difficultés particulières, aléas,..) ?	18,75	VD	25	oui	Plusieurs MOD et AQ : MOD 1-031_0 Fiche Amélioration Continue (FAC) AQ003_15 Fiche de non-conformité MOD 1-032_1 Fiche de constat AQ335_1 Analyse de situation dangereuse AQ264_2 Proposition Amélioration Sécurité AQ334_0 Fiche de suivi Sécurité et Radioprotection (2SR)
1.4.14	L'employeur a-t-il mis en place une organisation de pilotage pour le suivi des outils du système de management ?	0	B	25	non	Pas encore d'actualité.
1.4.15	La périodicité du pilotage du système SSE est-elle adaptée à la structure de l'entreprise pour atteindre ses objectifs ?	0	B	25	non	Pas encore d'actualité.
1.5	INDICATEURS SECURITE SANTE ENVIRONNEMENT	90	58%	155		
L'employeur a-t-il défini des indicateurs permettant de mesurer les résultats dans les domaines :						
1.5.1	--> Sécurité ?	5	B	5	oui	Oui et diffusion des indicateurs mensuellement.
1.5.2	--> Santé ?	0	B	5	non	Pas d'indicateurs santé à la DSN & CND MARSEILLE
1.5.3	--> Environnement ?	5	B	5	à revoir	Exisistence d'indicateurs environnement, réalisés une fois par an.
1.5.4	Les indicateurs de résultats SSE sont-ils pertinents et adaptés ?	13	VD	25	oui	Selon jugement de l'auditeur (à défaut 50 %)
L'employeur a-t-il défini des indicateurs de surveillance lui permettant de suivre la mise en place de ses actions sur les domaines :						

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
1.5.5	--> Sécurité ?	5	B	5	oui	Le plan d'action possède un tableau de bord de pilotage (action en cours / actions soldées / actions en retard) et une mesure de l'efficacité. Les plans d'actions contiennent les rubriques obligatoires demandées par le MASE.
1.5.6	--> Santé ?	0	B	5	non	Pas d'indicateurs santé à la DSN & CND MARSEILLE
1.5.7	--> Environnement ?	0	B	5	à revoir	Voir avec cellule QE
1.5.8	Les indicateurs de surveillance SSE sont-ils pertinents et adaptés ?	25	VD	50	oui	Selon jugement de l'auditeur (à défaut 50 %)
1.5.9	l'employeur a-t-il défini des indicateurs lui permettant de suivre la mise en place de ses actions ?	18,75	VD	25	oui	Oui "onglet pilotage" du plan d'action 2SR (uniquement partie sécurité)
1.5.10	Les objectifs SSE sont-ils mis en corrélation avec des indicateurs ?	18,75	V	25	oui	
1.6	PLANIFICATION, DOCUMENTATION ET MOYENS	48	37%	130		
1.6.1	Planification					
1.6.1.1	L'employeur a-t-il défini un (des) plan(s) d'actions ?	5	B	5	oui	Plan d'action 2SR sur le portail. Plan d'amélioration 2SR sur notre réseau (action plus générale d'amélioration du système)
1.6.1.2	Ce(s) plan(s) d'actions permet(tent)-il(s) de piloter le suivi des actions dans les domaines SSE ?	0	B	5	non	Oui pour la partie sécurité. Mais les plans d'actions ne concernent pas la santé et l'environnement.
1.6.1.3	Ce(s) plan(s) d'actions contient(nent)-il(s) les rubriques obligatoires ?	3	V	5	à revoir	Oui (mais on ne mesure pas l'efficacité de l'action même si le tableau le permet)
1.6.1.4	Le contenu du (des) plan(s) d'actions est (sont)-il(s) adapté(s) à l'entreprise ?	5	V	10	à revoir	Oui mais peut être amélioré.

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
1.6.1.5	L'employeur connaît-il l'état d'avancement du (des) plan(s) d'actions ?	13	VD	25	oui	Via "onglet pilotage" du plan d'action 2SR. Selon jugement de l'auditeur (à défaut 50%)
1.6.1.6	Les actions de prévention sont-elles planifiées (réunions SSE, audits, bilans,...)	0	B	25	non	Comité sécurité trimestriel, Business Review. Ces actions ne sont pas planifiées explicitement dans une procédure existante.
1.6.2	Documentation et moyens Sécurité Santé Environnement					
1.6.2.1	Existe-il un dispositif documentaire (manuel, consignes, instructions, procédures, autres,...)	10	B	10	oui	Oui mais tri et mise à jour nécessaire. Cf. gestion documentaire.
1.6.2.2	Est-il adapté à l'entreprise ?	13	V	25	oui	Selon jugement de l'auditeur (50 %)
1.6.2.3	Les besoins humains, techniques et organisationnels sont-ils évalués dans les exercices budgétaires de l'entreprise ?	0	B	10	à revoir	
1.6.2.4	L'employeur mesure-t-il l'écart entre le budget prévisionnel et les coûts réellement engagés ?	0	B	10	à revoir	
1.7	INFORMATION ET ANIMATION SECURITE SANTE ENVIRONNEMENT					
1.7.1	Existe-t-il un dispositif d'information (affichage, journal d'entreprise, vidéo, autres) ?	20	V	25	oui	Diffusion et communication des indicateurs sécurité / RP mensuellement. Flash Q3SER chaque semaine. Gazette ARM.
1.7.2	Existe-t-il un dispositif d'animation (réunion SSE, challenge,...)	13	V	25	oui	Journée POP "Piloter Onet en Prévention" avec plusieurs animations et challenge.
1.7.3	Le dispositif d'information concerne-t-il tous les salariés de l'entreprise ?	25	VD	25	oui	Flash Q3SER hebdomadaire et indicateurs 2SR et QE diffusés à tous.
1.7.4	Le dispositif d'animation concerne-t-il tous les salariés de l'entreprise ?	20	VD	25	oui	Pour tout le monde : au siège, en antennes et sur sites (journée POP)
1.7.5	Les thèmes des animations sont-ils variés et adaptés aux risques de l'entreprise ?	20	VD	25	oui	Adaptés aux risques de l'entreprise et selon l'actualité (ex : travail à la chaleur / conduire en hiver / ...)

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
1.7.6	Les animations font-elles l'objet d'un enregistrement ?	5	B	5	oui	Oui au travers du fichier "remontées 2SR" sur le portail
1.7.7	Les animations font-elles l'objet d'un enregistrement ?	25	B	25	oui	Affichage obligatoire diffusé à tous et présent sur chantier (MOD 0-009 "Affichage Obligatoire")
2.	COMPETENCES ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES	730	73,00%	1000		
2.1	"SAVOIR" (RECRUTEMENT/AFFECTATION DES SALARIES CDI, CDD, INTERIMAIRES)	75	50%	150		
2.1.1	L'employeur a-t-il défini un dispositif de recrutement pour les postes de l'entreprise ?	25	B	25	oui	Procédure "Gestion du recrutement via Cap Talent" référencée OT-DIRECTION RH-PRM-002880-FR – A
Ce dispositif prend-il en compte pour la tenue du poste de travail :						
2.1.2	--> Les missions/tâches du poste ?	5	B	5	oui	
2.1.3	--> Les compétences exigées ?	5	B	5	oui	
2.1.4	--> Les connaissances en matière SSE ?	5	B	5	oui	
2.1.5	--> Les aptitudes médicales nécessaires ?	5	B	5	oui	
2.1.6	--> Les formations/autorisations/habilitations nécessaires ?	5	B	5	oui	- Procédure "Gestion de la formation" de la DQ3SER référencée OT-DIRECTION RH-PRM-003084-FR – A - Procédure "Formations et habilitation du personnel" référencée OT-DIRECTION Q3SER-PRM-001340 - E - Procédure "EMISSION DES AUTORISATIONS ET CERTIFICATS SOUS WINLASSIE" ref. C-SRPDSN-NT-091635 - A

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
2.1.7	L'employeur a-t-il établi une liste des postes à risques particuliers ?	0	V	50	non	Pas de liste des postes à risques particuliers à la DSN & CND (car pas d'intérimaire). Le chef d'établissement a l'obligation de dresser la liste des postes de travail qui présentent des risques pour la santé et la sécurité des salariés qui sont sous contrat de travail à durée déterminée ou bien intérimaires compte tenu de la spécificité de leur contrat de travail : Pas de CDD ou intérimaire sur ce types de poste Article R4624-23
2.1.8	Le dispositif de recrutement prévoit-il la formalisation de la mission à accomplir ?	25	VD	25	oui	
2.1.9	Ce dispositif prévoit-il une évaluation de compétence SSE avant embauche ?	0	VD	25	non	
2.2	"SAVOIR-FAIRE" (PARRAIN / TUTEUR, ACCUEIL SSE, FORMATIONS / HABILITATIONS / AUTORISATIONS)	563	83%	675		
2.2.1	Parrain/Tuteur					
2.2.1.1	L'employeur a-t-il mis en place un dispositif d'accompagnement du salarié pour la tenue de l'ensemble des postes de travail ?	25	B	25	oui	Carnet de compagnonnage mis en œuvre par le service MSO. - OT-DIRECTION Q3SER-PRM-001381 _Compagnonnage et maintien des compétences, - C-MRQSE-NT-050983 - C_Procédure de compagnonnage (DSN & CND).

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
Ce dispositif s'adresse-t-il aux :						
2.2.1.2	--> CDI ?	5	B	5	oui	
2.2.1.3	--> CDD ?	5	B	5	oui	
2.2.1.4	--> Intérimaires ?	5	B	5	NC	Pas de personnel temporaire.
2.2.1.5	Ce dispositif contient-il la désignation d'un parrain/tuteur ?	10	B	10	oui	
La désignation du parrain/tuteur prend-t-elle en compte :						
2.2.1.6	--> sa connaissance de l'entreprise ?	5	B	5	oui	
2.2.1.7	--> ses compétences techniques ?	5	B	5	oui	
2.2.1.8	--> ses connaissance en matière SSE ?	5	B	5	oui	
2.2.1.9	--> ses aptitudes pédagogiques ?	5	B	5	oui	
2.2.2 Accueil SSE						
2.2.2.1	L'employeur a-t-il mis en place une formation "accueil SSE" ?	25	B	25	oui	Oui accueil sécurité / radioprotection + accueil qualité / environnement.
Cette formation est-elle dispensée :						
2.2.2.2	--> à l'arrivée dans l'entreprise ?	25	B	25	oui	Oui intégré au processus d'accueil (fiche d'entrée)
2.2.2.3	--> lors de la mise en œuvre d'une nouvelle technique ou d'une création de poste de travail ?	0	B	25	à revoir	Non mais possibilité de faire des accueils spécifique au chantier sur site
2.2.2.4	--> lors d'un changement de technique ou de poste de travail ?	25	B	25	oui	Oui si changement d'agence.

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
2.2.2.5	--> à la suite d'un arrêt de travail de longue durée et/ou à la demande du médecin du travail ?	0	B	25	à revoir	Pas automatique mais sur demande oui. Il n'y a pas de suivi à ce sujet.
Cette formation "accueil SSE" porte-t-elle en particulier sur :						
2.2.2.6	--> les risques issus du document unique d'évaluation des risques ?	50	VD	50	oui	Oui et plus particulièrement aux activités auxquelles seront affectés les travailleurs
2.2.2.7	--> les conditions de circulation dans l'entreprise ?	5	B	5	oui	
2.2.2.8	--> les conditions d'exécution du travail ?	5	B	25	oui	
2.2.2.9	--> la conduite à tenir en cas de situations dangereuses, de presque-accidents ou d'accidents ?	25	B	25	oui	
2.2.2.10	--> des Retours d'Expérience (REX)	25	B	25	oui	Photos de situations dangereuses passées. Typologie accidentologie.
2.2.2.11	L'employeur a-t-il défini les modalités de contrôle des connaissances acquises lors de l'accueil SSE ?	13	V	25	à revoir	Pas de contrôle des connaissances sur les thèmes santé et sécurité. Test ECHO (RP et environnement) et QCM suite accueil QE
2.2.2.12	L'employeur a-t-il défini les modalités nécessaires à la mise en œuvre d'une formation renforcée pour le personnel temporaire ?	25	V	25	oui	Pas de personnel temporaire à la DSN & CND.
2.2.2.13	Le programme de la formation renforcée est-il en adéquation avec la liste des postes à risques ?	0	V	25	non	Pas de liste de postes à risques (cf. ligne 91)
2.2.3	Formations/Habilitations/Autorisations					
2.2.3.1	L'employeur a-t-il identifié les tâches nécessitant la rédaction d'un titre d'habilitation/autorisation de conduite (permis de travaux, travaux électriques, conduite de chariots, d'engins, de grues, élingage, contrôle des équipements de sécurité,...) ?	25	V	25	oui	Via procédure "Formations et habilitations du personnel" référencée OT-DIRECTION Q3SER-PRM-001340 - E

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
2.2.3.2	Ces titres d'habilitations/autorisations de conduite sont-ils émis au regard de l'aptitude médicale, de la validité de la formation et de la connaissance des règles de sécurité du lieu d'intervention ?	25	V	25	oui	Autorisations délivrées par la cellule 2SR puis signature employeur. Habilitations gérées par le service MSO.
2.2.3.3	Les titres d'habilitations/autorisations de conduite sont-ils émis pour l'intégralité du personnel concerné ?	25	B	25	oui	Autorisations délivrées par la cellule 2SR puis signature employeur. Habilitations gérées par le service MSO.
2.2.3.4	L'employeur détient-il une liste des personnes habilitées/autorisées pour ces tâches, travaux ou prestations ?	25	V	25	oui	via logiciel WINLASSIE.
2.2.3.5	L'employeur coordonne-t-il le recyclage des formations (formation accueil SSE/formation renforcée/formation habilitante) ?	20	VD	25	oui	Service MSO / Service Formation. - Procédure "Gestion de la formation" référencée OT-DIRECTION RH-PRM-003084-FR – A. Certains recyclages SST ne sont pas renouvelés.
2.2.3.6	L'employeur détient-il une liste des aptitudes médicales/restrictions de l'intégralité du personnel organique ?	25	B	25	oui	Les aptitudes médicales sont suivies et intégrées au logiciel WINLASSIE + suivi des restrictions médicales par la cellule 2SR
2.2.3.7	L'employeur détient-il une liste des aptitudes médicales/restrictions de l'intégralité du personnel temporaire ?	25	B	25	NC	Pas de personnel temporaire.
2.2.3.8	L'employeur coordonne-t-il le renouvellement des aptitudes médicales ?	25	B	25	oui	Service MSO via Winlassie
2.2.3.9	L'employeur a-t-il mis en place des modalités d'évaluation du salarié organique permettant de valider l'acquisition des connaissances ?	25	V	25	oui	Tests ECHO (a minima une fois/an)
2.2.3.10	L'employeur a-t-il mis en place des modalités d'évaluation du salarié temporaire permettant de valider l'acquisition des connaissances ?	25	V	25	NC	Pas de personnel temporaire.
2.2.3.11	L'employeur applique-t-il ces modalités ?	25	VD	25	oui	

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
2.3	"SAVOIR-ÊTRE" (CULTURE SSE / COMPORTEMENT)	93	53%	175		
2.3.1	L'entreprise intègre-t-elle dans ses valeurs la culture SSE ?	25	V	50	à revoir	Selon jugement de l'auditeur (à défaut 50 %). La culture SSE est prise en compte dans la politique ONET Technologies (ISO 45001)
2.3.2	Les salariés font-ils preuve d'une culture SSE ?	25	V	50	à revoir	Selon jugement de l'auditeur (à défaut 50 %). Mise en place des PFI et vigilance partagée.
2.3.3	L'employeur a-t-il mis en place un dispositif d'évaluation de l'appropriation de la culture SSE des salariés organiques ?	5	V	25	à revoir	Selon jugement de l'auditeur. Tests Echo une fois par an pour la partie environnement,
2.3.4	L'employeur a-t-il mis en place un dispositif d'évaluation de l'appropriation de la culture SSE des salariés temporaires ?	25	V	25	NC	Pas de personnel temporaire.
2.3.5	L'employeur applique-t-il ces modalités ?	13	V	25	non	Selon jugement de l'auditeur (par défaut 50%)
3.	ORGANISATION DU TRAVAIL	798	79,75%	1000		
3.1	ANALYSE DES RISQUES SSE	153	85%	180		
3.1.1	L'employeur a-t-il défini une (des) méthode(s) d'analyse des risques SSE ?	5	B	5	oui	DUER + NARS et Analyse environnementale cellule QE
3.1.2	L'analyse de risques intègre-t-elle l'ensemble des activités de l'entreprise ?	25	V	25	oui	DUER
3.1.3	L'employeur a-t-il sollicité les compétences nécessaires (internes et/ou externes) à l'analyse des risques SSE ?	20	V	25	oui	Compétences internes uniquement.
3.1.4	L'employeur a-t-il pris en compte les informations nécessaires à l'analyse des risques SSE (nature des chantiers, environnement de travail, FDS,...) ?	20	V	25	oui	
3.1.5	L'analyse des risques intègre-t-elle une visite du lieu de travail (atelier, chantier, bureau,...) ?	25	V	25	oui	Oui visite d'inspection commune et retour d'expérience des interventions pris en compte.

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
3.1.6	L'analyse des risques est-elle appliquée pour l'intégralité des tâches, travaux ou prestations qu'il a à réaliser ?	25	VD	25	oui	NAR spécifique à chaque type de chantier.
3.1.7	L'analyse des risques impacte-t-elle la préparation des tâches, travaux, ou prestations ?	20	VD	25	oui	NAR spécifique à chaque type de chantier + AQ160_dossier Q3SER
3.1.8	Les 9 principes généraux de prévention ont-ils été appliqués pour établir les mesures de prévention issue de l'analyse des risques ?	13	VD	25	à revoir	
3.2	PREPARATION	170	61%	280		
Le planning des tâches, travaux ou prestations définit-il :						
3.2.1	--> Toutes les phases d'activités ?	5	B	5	oui	Via visual planning + planning propre à chaque activité
3.2.2	--> les moyens humains (internes et externes) ?	5	B	5	oui	Oui via visual planning + planning ressource propre à chaque activité
3.2.3	--> les moyens matériels/matériaux adaptés (internes et externes) ?	5	B	5	oui	PV suite réunion d'enclenchement / liste des besoins.
3.2.4	--> les compétences, habilitations et aptitudes médicales nécessaires ?	5	B	5	oui	Oui (carnet d'accès avec volets habilitations / autorisations + VM)
3.2.5	--> les moyens de prévention permettant de préserver la sécurité, santé et environnement ?	13	V	25	oui	Cf liste des besoins ou PV reunion d'enclenchement et CR comité ALARA
Les modes opératoires définissant-ils :						
3.2.6	--> les tâches précises à réaliser ?	5	B	5	oui	dans DRT (Dossier de réalisation de travaux)
3.2.7	--> leur ordre/phasage/chronologie ?	5	B	5	oui	Oui (DSI pour partie nucléaire) et partie CND ?
3.2.8	--> les matériels utilisés ?	5	B	5	oui	dans DRT
3.2.9	--> les produits utilisés ?	5	B	5	oui	dans DRT + FDS et FLU (Fiche locale d'utilisation)

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
3.2.10	--> les risque identifiés ?	5	B	5	oui	Cf NAR + NAR simplifiée + AQ160 + plan de prévention
3.2.11	--> les mesures de prévention associées ?	5	B	10	oui	Cf NAR + NAR simplifiée + plan de prévention
3.2.12	L'employeur s'assure-t-il de la conformité du matériel mis en œuvre ?	20	VD	25	oui	Maintenance matériel et conformité réglementaire
3.2.13	Dans le cadre du prêt de matériel à d'autres entreprises, une convention a-t-elle été rédigée ?	25	V	25	oui	Pas de prêt de matériel
3.2.14	L'employeur a-t-il défini un dispositif de sélection SSE de ses sous-traitants ?	13	VD	25	à revoir	<u>Oui</u> - Procédure "Procédure Evaluation et Suivi des Fournisseurs de la Direction des Achats" référencée OT-DIRECTION ACHATS-PRM-000279 - C (cf partie 6.1.2.3 : évaluation exigences Q3SER)
3.2.15	Ce dispositif prévoit-il une certification suivant le système commun MASE-UIC ou équivalent, ou un système de management SSE ?	25	B	25	à revoir	<u>Oui</u> - Procédure "Procédure Evaluation et Suivi des Fournisseurs de la Direction des Achats" référencée OT-DIRECTION ACHATS-PRM-000279 - C (cf partie 6.1.2.3 : évaluation exigences Q3SER)
3.2.16	L'employeur transmet-il les exigences SSE (internes et clients) applicables à ses sous-traitants ?	5	V	25	non	Transmission des exigences par la DQ3SER de nos clients à nos sous-traitants (mais pas directement les nôtres?)
3.2.17	Ce dispositif prévoit-il la mise en place de mesures compensatoires pour ses sous-traitants ne répondant pas aux exigences SSE requises (internes ou externes) ?	0	B	25	non	La DQ3SER peut réaliser un audit chez les sous-traitants
3.2.18	L'employeur met-il à disposition de son personnel les locaux et installations conformes aux exigences réglementaires ?	0	V	25	non	Bâtiment piscine non conforme.

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
3.2.19	L'employeur a-t-il pris en compte les exigences particulières du client (procédures SSE, horaires de travail, conditions de mise à disposition des locaux, matériels, équipements...)?	20	V	25	oui	
3.3	REALISATION	315	86%	365		
3.3.1	L'analyse des risques est-elle comprise par les salariés ?	20	V	25	oui	Selon jugement de l'auditeur. AQ160 "Dossier Q3SER" permet la prise en compte des risques de la NAR et du PDP avec émargement du personnel.
3.3.2	L'analyse des risques fait-elle l'objet d'une mise à jour ?	25	V	25	oui	<u>Oui pour intégration REX par exemple et si nouveau risque. Mise à jour selon procédure "maitrise de la documentation" ref. OT-DIRECTION Q3SER-PRM-001327 a minima tous les 5 ans.</u>
3.3.3	Les moyens de prévention permettant de préserver la sécurité, la santé et l'environnement sont-ils en adéquation avec le chantier, la prestation ou les travaux ?	13	V	25	oui	Selon jugement de l'auditeur (par défaut 50%)
3.3.4	Les moyens de prévention définis sont-ils compris par les salariés ?	20	VD	25	oui	Oui (AQ160 : NAR + PDP)
3.3.5	En cas de relève ou d'affectation de nouveau salarié, l'employeur s'assure-t-il de la continuité des informations SSE ?	25	V	25	oui	Oui (AQ160 : NAR + PDP)
3.3.6	Les analyses de risques sont-elles disponibles sur le lieu des tâches, travaux ou prestations ?	10	B	10	oui	Présente dans le DRT.
3.3.7	Les modes opératoires sont-ils en adéquation avec les phases d'activités ?	10	B	10	oui	
3.3.8	Les modes opératoires sont-ils communiqués ?	25	V	25	oui	Présent dans le DRT et classeur chantier avec les intervenants.
3.3.9	Les modes opératoires sont-ils mis à disposition des salariés ?	5	B	5	oui	Présent dans le DRT et classeur chantier avec les intervenants.

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
3.3.10	Les moyens humains (internes et externes) sont-ils en adéquation avec les tâches, travaux ou prestations ?	0	B	5	non	Souvent équipe sous-dimensionnée notamment lors des replis de chantier générant un risque élevé d'accident.
3.3.11	Les compétences, habilitations et aptitudes médicales nécessaires sont-elles en adéquation avec les tâches, travaux ou prestations ?	20	V	25	oui	
3.3.12	En cas de recours à du personnel intérimaire, l'employeur informe-t-il l'agence d'emploi de toute modification de la mission initialement prévue ?	25	V	25	oui	Pas de recours à du personnel intérimaire.
3.3.13	Les moyens matériels/matériaux sont-ils adaptés et en adéquation avec les tâches, travaux ou prestations ?	20	V	25	oui	
3.3.14	Les documents réglementaires sont-ils disponible sur le lieu des tâches, travaux ou prestations ?	5	B	5	oui	Affichage obligatoire présent sur chantier. PDP à disposition sur intervention.
3.3.15	Les équipements de travail sont-ils mis en œuvre conformément aux prescriptions/notices du constructeur ?	10	B	10	oui	Oui (formation du personnel à l'utilisation des équipements de travail)
3.3.16	Le maintien en état des équipements de travail est-il assuré sur le lieu des tâches, travaux ou prestations ?	25	B	25	oui	Maintenance matériel à charge des activités (Base de maintenance à SOGEVAL ou LA BAMAS)
3.3.17	L'employeur tient-il en bon état de propreté les locaux et installations mis à disposition de ses salariés ?	25	B	25	oui	Contrat de nettoyage avec Onet Propreté.
3.3.18	L'employeur met-il en œuvre le dispositif nécessaire à la sélection des sous-traitants ?	5	B	5	oui	- Procédure "Procédure Evaluation et Suivi des Fournisseurs de la Direction des Achats" référencée OT-DIRECTION ACHATS-PRM-000279 - C (cf partie 6.1.2.3 : évaluation exigences Q3SER)
3.3.19	L'employeur met-il en œuvre le dispositif nécessaire à la maîtrise des sous-traitants ?	5	B	5	oui	Actions de supervision : Procédure "SUIVI DES PRESTATAIRES EXTERNES DE PRODUITS ET DE SERVICES" référencée CN-Q3SER DSN & CND-PRG-108957-FR et programme de supervision : AQ291

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
3.3.20	L'employeur met-il en œuvre le dispositif nécessaire à l'évaluation des sous-traitants ?	5	B	5	à revoir	- Procédure "SUIVI DES PRESTATAIRES EXTERNES DE PRODUITS ET DE SERVICES" référencée CN-Q3SER DSN & CND-PRG-108957-FR – A - Procédure "Procédure Evaluation et Suivi des Fournisseurs de la Direction des Achats" référencée OT-DIRECTION ACHATS-PRM-000279 - C - Fiche d'évaluation prestataire "AQ233" - Procès Verbal de réception contenu dans "MOD 0-012_Demande d'achat" comprends une évaluation sur les thèmes Q3SER.
3.3.21	L'employeur a-t-il déclaré aux parties intéressées (EU, coordonnateur, SPS,...) la totalité de ses sous-traitants ?	5	B	5	oui	
3.3.22	La planification des tâches, travaux ou prestations, fait-elle l'objet d'un suivi ?	13	V	25	à revoir	à charge des activités. Selon jugement de l'auditeur (par défaut 50 %)
3.4	RETOUR D'EXPERIENCE	160	91%	175		
3.4.1	L'employeur établit-il un bilan à l'issue des tâches, travaux ou prestation ?	25	VD	25	oui	- Procédure "Organisation du REX" référencée C-MRQSE-IT-03089-B" - RFI - REX annuel (interne, clients, équipes) Autres documents : - MANUEL Q3SER DSN&CND Réf. : C-Q3SER DSN & CND-AQ-106011 - PMQ Prestations en centrale REP Réf. : CN-Q3SER DSN & CND-PMQ-117660-FR

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
3.4.2	Les remontées d'information du personnel sont-elles intégrées au bilan ?	20	V	25	oui	
3.4.3	Les situations dangereuses, presque accidents et accidents sont-ils intégrés au bilan ?	25	V	25	oui	via RFI
3.4.4	Les évaluations des sous-traitants sont-elles intégrées au bilan ?	25	V	25	oui	Programme de supervision intégré au RFI. Et évaluation du sous-traitant via "Procès Verbal de Réception" sur les thèmes Q3SER dans le MOD "Demande d'achat"
3.4.5	Les évaluations, audits/visites, contrôles (internes ou externes) sont-ils intégrés au bilan ?	25	V	25	oui	
3.4.6	Les aléas et leur gestion sont-ils intégrés au bilan ?	20	V	25	oui	
3.4.7	Existe-t-il un dispositif de capitalisation du retour d'expérience à l'issue des tâches, travaux ou prestations ?	20	VD	25	oui	idem 3.4.1
4.	EFFICACITE DU SYSTEME DE MANAGEMENT	580	58,00%	1000		
4.1	MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT	315	66%	480		
4.1.1	La politique rédigée par l'employeur est-elle connue par le personnel organique ?	5	B	5	oui	Diffusion à l'ensemble des salariés et disponible sur le portail.
4.1.2	La politique rédigée par l'employeur est-elle connue par le personnel temporaire ?	5	B	5	NC	Pas de personnel temporaire.
4.1.3	Les objectifs définis par l'employeur sont-ils connus par le personnel organique ?	13	V	25	à revoir	Selon jugement de l'auditeur (par défaut 50%)
4.1.4	Les objectifs définis par l'employeur sont-ils connus par le personnel temporaire ?	25	V	25	NC	Pas de personnel temporaire.
4.1.5	Le suivi des indicateurs de résultats SSE permet-il à l'employeur de mesurer l'évolution des résultats de l'entreprise ?	10	VD	25	à revoir	Oui pour la sécurité (pas encore de suivi des indicateurs santé et environnement)
4.1.6	L'organisation de pilotage pour le suivi des objectifs et indicateurs SSE est-elle adaptée à l'entreprise ?	0	B	5	non	

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
4.1.7	L'organisation de pilotage pour le suivi des objectifs et indicateurs SSE est-elle mise en œuvre à l'entreprise ?	0	V	25	non	
4.1.8	L'employeur suit-il de manière régulière l'état d'avancement de son plan d'actions ?	13	V	25	à revoir	Oui mais pas de périodicité définie.
4.1.9	Le dispositif documentaire est-il appliqué dans l'entreprise ?	25	V	25	oui	
4.1.10	Les règles de maîtrise documentaire définies sont-elles adaptées à l'entreprise ?	5	B	5	oui	Oui via PLM + PMQ, et procédure "maîtrise de la documentation" Réf. OT-DIRECTION Q3SER-PRM-001327
4.1.11	Les règles de maîtrise documentaire définies sont-elles appliquées par l'entreprise ?	5	V	5	oui	Oui idem 4.1.10
4.1.12	Le dispositif d'information et d'animation SSE est-il adapté à l'entreprise ?	5	B	5	oui	Flash sécurité hebdomadaire de la DQ3SER selon l'actualité et mise à disposition de supports de causerie en fonction des risques et activités.
4.1.13	Les animations SSE permettent-elles les remontées d'informations ?	20	VD	25	à revoir	Les supports de causerie permettent la remontée d'information de la part des participants.
4.1.14	Le dispositif de remontées d'information SSE mis en place est-il appliqué dans l'entreprise ?	20	V	25	oui	Oui via carnet de détection de situation dangereuse ou par email.
4.1.15	Le dispositif de traitement des nouvelles exigences réglementaires SSE est-il adapté ?	0	B	5	non	Système de veille réglementaire inefficace.
4.1.16	Le dispositif de traitement des nouvelles exigences réglementaires SSE est-il appliqué ?	0	V	25	non	Système de veille réglementaire inefficace.
4.1.17	Le dispositif de recrutement et d'évaluation pour les postes de l'entreprise est-il appliqué au personnel organique ?	20	V	25	à revoir	
4.1.18	Le dispositif de recrutement et d'évaluation pour les postes de l'entreprise est-il appliqué au personnel temporaire ?	25	V	25	NC	Pas de personnel temporaire.

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
4.1.19	Le dispositif de formation mis en place est-il adapté à l'entreprise ?	5	B	5	à revoir	Programme annuel de formation en cohérence avec les activités. Défaut parfois dans la gestion des recyclages.
4.1.20	Le dispositif de formation mis en place est-il appliqué par l'entreprise ?	20	V	25	à revoir	idem 4.1.19
4.1.21	Le dispositif d'accompagnement du salarié pour la tenue de son poste de travail est-il appliqué par l'entreprise ?	20	V	25	oui	Oui. Mise en œuvre des carnets de compagnonnage.
4.1.22	Le dispositif d'accompagnement du personnel temporaire pour la tenue de son poste de travail est-il appliqué par l'entreprise ?	25	V	25	NC	Pas de personnel temporaire.
4.1.23	Le dispositif d'appréciation des performances SSE à l'issue des tâches, travaux ou prestations est-il adapté à l'entreprise ?	5	B	5	oui	
4.1.24	Le dispositif d'appréciation des performances SSE à l'issue des tâches, travaux ou prestations est-il appliqué par l'entreprise ?	20	VD	25	oui	
4.1.25	Le dispositif de sélection des sous-traitants est-il adapté ?	0	B	5	non	
4.1.26	Le dispositif de sélection des sous-traitants est-il appliqué ?	0	V	25	non	
4.1.27	Le dispositif d'évaluation SSE des sous-traitants est-il adapté ?	5	B	5	oui	
4.1.28	Le dispositif d'évaluation SSE des sous-traitants est-il appliqué ?	20	V	25	oui	
4.2	LES AUDITS SSE	75	30%	250		
4.2.1	L'employeur effectue-t-il un audit de son système de management ?	5	B	5	oui	Revue des processus PM3 Q3SER
4.2.2	La fréquence de réalisation de l'audit du système de management est-elle adaptée à l'entreprise (au minimum un audit complet du système par an) ?	5	B	5	non	1 fois / an
L'audit système porte-t-il sur l'application des cinq axes du référentiel MASE ?						
4.2.3	• Engagement de la direction de l'entreprise	0	B	5	non	
4.2.4	• Compétence et qualification professionnelle	0	B	5	non	
4.2.5	• Organisation du travail	0	B	5	non	

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
4.2.6	• Efficacité du système de management	5	B	5	oui	Revue des processus PM3 Q3SER
4.2.7	• Amélioration continue	5	B	5	oui	Revue des processus PM3 Q3SER
4.2.8	Cet audit du système de management permet-il la remontée de dysfonctionnements ?	20	V	25	oui	Revue des processus PM3 Q3SER
4.2.9	Ces dysfonctionnements sont-ils intégrés dans le(s) plan(s) d'actions ?	10	B	10	oui	Oui inscrit au plan d'amélioration 2SR sur notre réseau
4.2.10	L'employeur a-t-il mis en place un dispositif d'audits chantier/atelier ?	25	B	25	à revoir	Trames de visite sécurité existante. Visite sécurité managériale. Audit qualité.
4.2.11	La fréquence de réalisation des audits SSE chantier/atelier est-elle adaptée à l'entreprise ?	0	B	10	non	Pas encore d'actualité
4.2.12	Ces audits chantier/atelier portent-ils sur l'ensemble du périmètre de certification ?	0	V	25	non	Pas encore d'actualité
Les domaines SSE, vérifiés dans l'audit chantier/atelier, abordent-ils :						
4.2.13	• Les moyens humains ?	0	B	5	non	Pas encore d'actualité
4.2.14	• Les moyens organisationnels ?	0	B	5	non	Pas encore d'actualité
4.2.15	• Les moyens techniques ?	0	B	5	non	Pas encore d'actualité
4.2.16	Le(s) formulaire(s) d'audit(s) est-il (sont-ils) adapté(s) à l'entreprise ?	0	B	5	non	Pas encore d'actualité
4.2.17	Le(s) formulaire(s) d'audit(s) est-il (sont-ils) appliqué(s) ?	0	V	25	non	Pas encore d'actualité
4.2.18	La méthodologie de l'audit permet-elle la remontée d'informations SSE ?	0	V	25	non	Pas encore d'actualité
4.2.19	Ces informations SSE génèrent-elles des actions ?	0	VD	25	non	Pas encore d'actualité
4.2.20	Les actions immédiates font-elles l'objet d'une évaluation pour leur intégration dans le(s) plan(s) d'actions ?	0	V	25	non	Pas encore d'actualité

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
4.3	ANALYSE DES SITUATIONS DANGEREUSES, PRESQU'ACCIDENTS, ACCIDENTS ET MALADIES PROFESSIONNELLES	190	70%	270		
L'employeur réalise-t-il une enquête/recueil des faits pour :						
4.3.1	• les situations dangereuses ?	10	B	10	oui	
4.3.2	• les presqu'accidents ?	10	B	10	oui	
4.3.3	• les accidents ?	10	B	10	oui	
4.3.4	• les maladies professionnelles ?	10	B	10	oui	Oui. Réponse enquête CPAM.
4.3.5	L'employeur a-t-il défini un (des) seuil(s) au-delà duquel (desquels) il entreprend une analyse approfondie ?	25	V	25	oui	
L'employeur réalise-t-il, à l'aide d'une méthode, une analyse approfondie des faits pour :						
4.3.6	• les situations dangereuses ?	25	V	25	oui	AQ335_Analyse d'une situation dangereuse : méthode des 5 pourquoi ou arbre des causes selon l'évaluation.
4.3.7	• les presqu'accidents ?	25	V	25	oui	méthode des 5 pourquoi (MOD 2-006 Compte rendu et analyse d'un évènement sécurité)
4.3.8	• les accidents ?	25	V	25	oui	analyse approfondie + arbre des causes en cas d'ASA et AAA.
4.3.9	• les maladies professionnelles ?	0	V	25	à revoir	non précisé dans procédure
4.3.10	La méthode est-elle maîtrisée ?	13	V	25	oui	Selon jugement de l'auditeur (par défaut 50%). La cellule 2SR est en appuie des activités pour la réalisation des analyses approfondies des évènements sécurité. Support de formation existant.

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
4.3.11	La mise en œuvre de la méthode d'analyse permet-elle de mettre en évidence des causes directes ?	13	V	25	oui	Selon jugement de l'auditeur (par défaut 50%)
4.3.12	La mise en œuvre de la méthode d'analyse permet-elle de mettre en évidence des causes fondamentales ?	13	V	25	oui	Selon jugement de l'auditeur (par défaut 50%)
4.3.13	La mise en œuvre de la méthode d'analyse permet-elle d'élaborer des actions pertinentes ?	13	V	25	à revoir	Selon jugement de l'auditeur (par défaut 50%)
4.3.14	L'employeur s'est-il assuré de la présence d'un dispositif d'analyse des accidents chez ses sous-traitants ?	0	B	5	non	A priori non (exemple du sous-traitant sur DEG CHOOZ). DQ3SER
5.	AMELIORATION CONTINUE	248	24,75%	1000		
5.1	SYSTÈME DE MANAGEMENT	140	35%	395		
5.1.1	La mise en œuvre de la politique SSE permet-elle l'amélioration continue ?	13	V	25	oui	Selon jugement de l'auditeur (par défaut 50%) Oui, la politique est mise à jour chaque année pour tendre vers de meilleurs résultats
5.1.2	Les objectifs SSE permettent-ils l'amélioration continue ?	13	V	25	oui	idem 5.1.1
5.1.3	L'organisation de concertation SSE participe-t-elle à l'amélioration continue ?	13	V	25	à revoir	Selon jugement de l'auditeur (par défaut 50%)
5.1.4	Le dispositif de traitement des nouvelles exigences réglementaires SSE permet-il l'amélioration continue ?	0	V	20	non	Systèmes de veille réglementaire et conformité réglementaire inefficaces.
5.1.5	Le dispositif de remontées d'information permet-il l'amélioration continue ?	20	V	25	oui	Les remontées d'information permettent d'alimenter le plan d'actions 2SR et participent à l'amélioration continue.
5.1.6	L'organisation de pilotage permet-elle l'amélioration continue ?	0	V	25	non	

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
5.1.7	Le suivi des indicateurs de résultats permet-il l'amélioration continue ?	0	V	25	à revoir	
5.1.8	Le(s) plan(s) d'actions permet(tent)-il(s) l'amélioration continue ?	13	VD	25	à revoir	Selon jugement de l'auditeur (par défaut 50%)
5.1.9	Le dispositif documentaire permet-il l'amélioration continue ?	13	V	25	à revoir	Selon jugement de l'auditeur (par défaut 50%)
5.1.10	Le dispositif d'animation permet-il l'amélioration continue ?	5	V	25	à revoir	
5.1.11	Le dispositif de recrutement, affectation et formation mis en place permet-il l'amélioration continue ?	5	V	25	à revoir	
5.1.12	Le dispositif d'évaluation des salariés mis en place permet-il l'amélioration continue ?	5	V	25	à revoir	
5.1.13	La (les) méthode(s) d'analyse des risques permet(tent)-elle(s) l'amélioration continue ?	20	VD	25	à revoir	
5.1.14	Les moyens de prévention issus de l'analyse des risques permettent-ils l'amélioration continue ?	13	V	25	à revoir	
5.1.15	Le dispositif de sélection des sous-traitants permet-il l'amélioration continue ?	5	V	25	à revoir	
5.1.16	Le dispositif d'appréciation des performances SSE des sous-traitants permet-il l'amélioration continue ?	5	V	25	à revoir	
5.2	BILAN SSE	83	17%	480		
5.2.1	L'employeur réalise-t-il un bilan de son système de management ?	25	B	25	non	Revue des processus PM3 Q3SER
5.2.2	L'employeur définit-il une périodicité (à minima annuelle) de l'analyse de ces bilans ?	0	B	5	non	
Ce bilan se fonde-t-il a minima sur :						
5.2.3	• l'atteinte partielle ou totale des objectifs ?	25	V	50	oui	Revue des processus PM3 Q3SER
5.2.4	• l'historique des indicateurs (tendance, évolution) ?	0	V	25	non	Pas encore d'actualité.
5.2.5	• les retours d'information et/ou d'expérience (accidentologie, exposition aux dangers, maladie professionnelle, visites, bilan de fin de chantier ...) ?	0	V	50	non	Pas encore d'actualité.

EXIGENCES		Note obtenue	Pourcentage (%)	Points maximum	CONFORME (oui/non/à revoir)	COMMENTAIRES / REPONSES
5.2.6	• les écarts constatés lors des vérifications de l'application de la réglementation ?	0	V	25	non	Pas encore d'actualité.
5.2.7	• les modifications contractuelles et/ou réglementaires applicables à l'entreprise ?	0	V	25	non	Pas encore d'actualité.
5.2.8	• les résultats d'audits (externes, internes) et autres contrôles planifiés d'efficacité du système de management	13	V	25	oui	Revue des processus PM3 Q3SER
5.2.9	• le(s) plan(s) d'actions et leur état d'avancement	20	V	25	non	Revue des processus PM3 Q3SER
5.2.10	• les modifications envisagées des activités ?	0	V	25	non	Pas encore d'actualité.
5.2.11	Ce bilan est-il factuel ?	0	VD	25	non	Pas encore d'actualité.
5.2.12	Ce bilan contient-il une analyse quantitative ?	0	V	25	non	Pas encore d'actualité.
5.2.13	Cette analyse quantitative permet-elle l'amélioration continue ?	0	V	25	non	Pas encore d'actualité.
5.2.14	Ce bilan contient-il une analyse qualitative ?	0	VD	50	non	Pas encore d'actualité.
5.2.15	Cette analyse qualitative permet-elle l'amélioration continue ?	0	VD	25	non	Pas encore d'actualité.
5.2.16	Ce bilan fait-il ressortir des variations par rapport aux objectifs initiaux ?	0	V	25	non	Pas encore d'actualité.
5.2.17	Les variations par rapport aux objectifs initiaux sont-elles argumentées ?	0	V	25	non	Pas encore d'actualité.
5.3	ACTIONS D'AMELIORATION	25	20%	125		
5.3.1	A partir de l'analyse du bilan, l'employeur peut-il statuer sur l'efficacité de son système de management ?	13	VD	25	à revoir	Revue des processus PM3 Q3SER
5.3.2	L'employeur prend-t-il des décisions à la vue de ce bilan ?	0	VD	50	non	Pas encore d'actualité.
5.3.3	Les décisions prises aboutissent-elles à la révision d'outils du système de management (politique, objectifs, indicateurs, ...) ?	13	VD	25	à revoir	Revue des processus PM3 Q3SER et politique / objectifs Q3SER d'ONET Technologies
5.3.4	Les décisions sont-elles communiquées et expliquées au personnel ?	0	VD	25	non	Pas encore d'actualité.
Note obtenue globale		2928	59%	5000		

RÉSUMÉ

Les préoccupations concernant la santé et la sécurité dans les entreprises sont grandissantes. Plusieurs référentiels tel que le MASE (Manuel pour l'amélioration de la sécurité sur le lieu de travail) expliquent comment améliorer la santé et la sécurité au travail. L'association MASE a récemment signé une convention avec EDF, c'est pourquoi ONET Technologies CN souhaite étudier la possibilité de mettre en place le MASE sur l'ensemble du périmètre de la Direction des Services Nucléaires & CND (la DSN & CND a déjà obtenu la certification MASE dans deux de nos agences). Les deux objectifs traités au travers ce projet sont :

- la rédaction d'un Plan d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise (dit PASE) commun aux deux agences certifiées afin de mutualiser leur système, partager les bonnes pratiques et obtenir le renouvellement des certifications MASE,
- Etudier la faisabilité d'une certification MASE à l'échelle de la DSN & CND : analyse de la situation existante, réalisation d'un audit initial de positionnement et définition des axes d'amélioration.

Sur la base du premier audit, la DSN & CND n'était pas prête pour obtenir une certification MASE (conforme à 58 % des exigences). Néanmoins, il est tout à fait envisageable avec les moyens nécessaires et à la suite du déploiement des actions d'amélioration du système de management en santé, sécurité et environnement de viser une certification MASE.

Mots-clés : référentiel MASE (Manuel d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise) / certification / système de management de la santé, sécurité et environnement / système documentaire

ABSTRACT

Concerns about health and safety in companies are growing. Several references such as the MASE (Manual for the Improvement of Safety in the Workplace) explain how to improve health and safety at work. The MASE association recently signed an agreement with EDF (électricité de France), this is why ONET Technologies wishes to study the possibility of setting up the MASE on the whole perimeter of the DSN & CND (ONET Technologies has already obtained MASE certification in two of our agencies). For the first objective, I worked on the existing documentation system in our 2 agencies and wrote a single PASE (company safety improvement plan). The aim was to share best practices between our two agencies and to obtain the renewal of our certification. For the second objective, I worked on setting up the MASE at DSN & CND. I conducted an initial audit. At first sight, DSN & CND was not yet ready to obtain the MASE certification. Based on the audit grid, I identified the areas of work and improvement in order to obtain the certification. By following this action plan, ONET Technologies is now able to set up the MASE with the necessary means.

Key words : frame of reference MASE (Manuel d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise) / certification / health, safety and environment improvement, documentary system